



BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

CHAMBRE DES REPRESENTANTS
DE BELGIQUE

INTEGRAAL VERSLAG
MET
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG
VAN DE TOESPRAKEN

COMPTE RENDU INTEGRAL
AVEC
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT
DES INTERVENTIONS

COMMISSIE VOOR HET BEDRIJFSLEVEN, HET
WETENSCHAPSBELEID, HET ONDERWIJS, DE
NATIONALE WETENSCHAPPELIJKE EN
CULTURELE INSTELLINGEN, DE MIDDENSTAND
EN DE LANDBOUW

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE, DE LA POLITIQUE
SCIENTIFIQUE, DE L'ÉDUCATION, DES
INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES
NATIONALES, DES CLASSES MOYENNES ET DE
L'AGRICULTURE

Dinsdag

10-01-2017

Namiddag

Mardi

10-01-2017

Après-midi

N-VA	<i>Nieuw-Vlaamse Alliantie</i>
PS	<i>Parti Socialiste</i>
MR	<i>Mouvement réformateur</i>
CD&V	<i>Christen-Democratisch en Vlaams</i>
Open Vld	<i>Open Vlaamse Liberalen en Democraten</i>
sp.a	<i>socialistische partij anders</i>
Ecolo-Groen	<i>Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen</i>
cdH	<i>centre démocrate Humaniste</i>
VB	<i>Vlaams Belang</i>
DéFI	<i>Démocrate Fédéraliste Indépendant</i>
PTB-GO!	<i>Parti du Travail de Belgique – Gauche d'Ouverture!</i>
Vuye&Wouters	<i>Vuye&Wouters</i>
PP	<i>Parti Populaire</i>

<i>Afkortingen bij de nummering van de publicaties :</i>		<i>Abréviations dans la numérotation des publications :</i>	
DOC 54 0000/000	<i>Parlementair stuk van de 54^e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer</i>	DOC 54 0000/000	<i>Document parlementaire de la 54^e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif</i>
QRVA	<i>Schriftelijke Vragen en Antwoorden</i>	QRVA	<i>Questions et Réponses écrites</i>
CRIV	<i>Voorlopige versie van het Integraal Verslag (groene kaft)</i>	CRIV	<i>Version provisoire du Compte Rendu Intégral (couverture verte)</i>
CRABV	<i>Beknopt Verslag (witte kaft)</i>	CRABV	<i>Compte Rendu Analytique (couverture blanche)</i>
CRIV	<i>Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen) (witte kaft)</i>	CRIV	<i>Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes) (couverture blanche)</i>
PLEN	<i>Plenum</i>	PLEN	<i>Séance plénière</i>
COM	<i>Commissievergadering</i>	COM	<i>Réunion de commission</i>
MOT	<i>Moties tot besluit van interpellaties (op beigegekleurig papier)</i>	MOT	<i>Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)</i>

<i>Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers</i>	<i>Publications officielles éditées par la Chambre des représentants</i>
<i>Bestellingen :</i>	<i>Commandes :</i>
<i>Natieplein 2</i>	<i>Place de la Nation 2</i>
<i>1008 Brussel</i>	<i>1008 Bruxelles</i>
<i>Tel. : 02/ 549 81 60</i>	<i>Tél. : 02/ 549 81 60</i>
<i>Fax : 02/549 82 74</i>	<i>Fax : 02/549 82 74</i>
<i>www.dekamer.be</i>	<i>www.lachambre.be</i>
<i>e-mail : publicaties@dekamer.be</i>	<i>e-mail : publications@lachambre.be</i>

INHOUD

Samengevoegde vragen van	1
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de stand van zaken met betrekking tot het energiepact" (nr. 13226)	1
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de evolutie van het energiepact" (nr. 15645)	1
- mevrouw Leen Dierick aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het overleg met de Gewesten rond de opmaak van een interfederale energievisie en -pact" (nr. 15686)	1
- de heer Kristof Calvo aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de stand van zaken met betrekking tot het energiepact" (nr. 15692)	1
<i>Sprekers: Jean-Marc Nollet, Leen Dierick, Kristof Calvo</i> , voorzitter van de Ecolo-Groenfractie, <i>Marie-Christine Marghem</i> , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling	
Samengevoegde vragen van	6
- mevrouw Karine Lalieux aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de vergoeding van Tihange 1" (nr. 14225)	6
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de conclusies van de in het kader van de overeenkomst over Tihange 1 aangestelde expert" (nr. 14252)	7
<i>Sprekers: Karine Lalieux, Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</i> , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling	
Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de vervanging van de reactordeksels van Doel 1 en 2" (nr. 14253)	9
<i>Sprekers: Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</i> , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling	
Samengevoegde vragen van	10
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de notificaties in het kader van de verlenging van de levensduur van Tihange 1, Doel 1 en 2 en van het dossier van de repartitiebijdrage" (nr. 14251)	10
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de problematiek van de staatssteun" (nr. 15641)	10
- de heer Kristof Calvo aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de stand van zaken met betrekking tot de	10

SOMMAIRE

Questions jointes de	1
- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'avancement du pacte énergétique" (n° 13226)	1
- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'évolution du pacte énergétique" (n° 15645)	1
- Mme Leen Dierick à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la concertation avec les Régions en ce qui concerne l'élaboration d'un pacte et d'une vision énergétique interfédéraux" (n° 15686)	1
- M. Kristof Calvo à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'état d'avancement du pacte énergétique" (n° 15692)	1
<i>Orateurs: Jean-Marc Nollet, Leen Dierick, Kristof Calvo</i> , président du groupe Ecolo-Groen, <i>Marie-Christine Marghem</i> , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Questions jointes de	6
- Mme Karine Lalieux à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la redevance de Tihange 1" (n° 14225)	6
- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les conclusions de l'expert désigné dans le cadre de la convention Tihange 1" (n° 14252)	6
<i>Orateurs: Karine Lalieux, Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</i> , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le remplacement des couvercles des réacteurs de Doel 1 et 2" (n° 14253)	9
<i>Orateurs: Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</i> , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Questions jointes de	10
- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les notifications effectuées dans le cadre des prolongations de Tihange 1, Doel 1 et 2 et du dossier de la contribution de répartition" (n° 14251)	10
- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la problématique des aides d'État" (n° 15641)	10
- M. Kristof Calvo à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'état de la situation en ce qui concerne les	10

vragen die de Europese Commissie heeft over de nucleaire conventies" (nr. 15693)

Sprekers: **Jean-Marc Nollet, Kristof Calvo**, voorzitter van de Ecolo-Groen-fractie, **Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

questions de la Commission européenne relatives aux conventions nucléaires" (n° 15693)

Orateurs: **Jean-Marc Nollet, Kristof Calvo**, président du groupe Ecolo-Groen, **Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Samengevoegde vragen van	12	Questions jointes de	12
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de intrekking door NIRAS van de erkenning van Electrabel voor de verwerking, de conditionering en de verwijdering van het door het bedrijf geproduceerde radioactieve afval" (nr. 15644)	12	- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le retrait d'agrément d'Electrabel par l'ONDRAF pour le traitement, le conditionnement et l'enlèvement de ses déchets radioactifs" (n° 15644)	12
- de heer Kristof Calvo aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de erkenning van afvalconditionering door NIRAS" (nr. 15691)	13	- M. Kristof Calvo à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'agrément pour le conditionnement de déchets nucléaires délivré par l'ONDRAF" (n° 15691)	12
- mevrouw Karine Lalieux aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de ophoping van nucleair afval op de sites van Doel en Tihange" (nr. 15709)	13	- Mme Karine Lalieux à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'accumulation de déchets nucléaires à Doel et Tihange" (n° 15709)	12
<i>Sprekers:</i> Jean-Marc Nollet, Kristof Calvo , voorzitter van de Ecolo-Groen-fractie, Karine Lalieux, Marie-Christine Marghem , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling		<i>Orateurs:</i> Jean-Marc Nollet, Kristof Calvo , président du groupe Ecolo-Groen, Karine Lalieux, Marie-Christine Marghem , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Samengevoegde vragen van	16	Questions jointes de	16
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de strategische reserve 2017-2018" (nr. 15643)	16	- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la réserve stratégique 2017-2018" (n° 15643)	16
- mevrouw Leen Dierick aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het aanleggen van een strategische reserve" (nr. 15685)	16	- Mme Leen Dierick à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la constitution d'une réserve stratégique" (n° 15685)	16
<i>Sprekers:</i> Jean-Marc Nollet, Leen Dierick, Marie-Christine Marghem , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling		<i>Orateurs:</i> Jean-Marc Nollet, Leen Dierick, Marie-Christine Marghem , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Samengevoegde vragen van	19	Questions jointes de	19
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de nucleaire voorzieningen" (nr. 15177)	19	- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les provisions nucléaires" (n° 15177)	19
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de nucleaire voorzieningen" (nr. 15622)	19	- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les provisions nucléaires" (n° 15622)	19
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de uitgestelde ontmanteling" (nr. 15658)	19	- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le démantèlement différé" (n° 15658)	19
- mevrouw Karine Lalieux aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de nucleaire voorzieningen" (nr. 15695)	19	- Mme Karine Lalieux à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les provisions nucléaires" (n° 15695)	19
<i>Sprekers:</i> Jean-Marc Nollet, Karine Lalieux, Marie-Christine Marghem , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling		<i>Orateurs:</i> Jean-Marc Nollet, Karine Lalieux, Marie-Christine Marghem , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de	26	Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de	26

minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de diepte van de geplande berging van radioactief afval van categorie B en C" (nr. 15619)

Sprekers: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de parameters voor de evaluatie van de kosten voor de berging van radioactief afval" (nr. 15620)

Sprekers: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de studies van NIRAS over de bescherming van het grondwater" (nr. 15621)

Sprekers: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het antwoord van NIRAS op de brief van 7 november" (nr. 15640)

Sprekers: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de plannen voor de berging van radioactief afval van categorie B en C en het kostenplaatje" (nr. 15642)

Sprekers: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de gemeenschappelijke visie van NIRAS en het FANC inzake nucleair afval" (nr. 15646)

Sprekers: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de oriëntatienota over de flankerende maatregelen met betrekking tot de kernuitstap" (nr. 15648)

Sprekers: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de

l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la profondeur du projet d'enfouissement des déchets B et C" (n° 15619)

Orateurs: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les paramètres pris en compte dans l'évaluation du coût d'enfouissement des déchets nucléaires" (n° 15620)

Orateurs: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les études réalisées par l'ONDRAF sur le thème de la protection des ressources aquifères" (n° 15621)

Orateurs: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la réponse de l'ONDRAF au courrier du 7 novembre" (n° 15640)

Orateurs: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le projet d'enfouissement des déchets B et C et le coût de celui-ci" (n° 15642)

Orateurs: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la vision commune de l'ONDRAF et de l'AFCN en matière de déchets nucléaires" (n° 15646)

Orateurs: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la note d'orientation sur les mesures à prendre pour accompagner la sortie du nucléaire" (n° 15648)

Orateurs: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de

minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de beloften van Electrabel en EDF om definitief af te zien van het door hen ingestelde beroep" (nr. 15655)

Sprekers: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de opvolging van de vergelijkende studie over de strategieën inzake het beheer van de kernbrandstof" (nr. 15657)

Sprekers: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de eventuele verhoging van het productievermogen van Doel 1 en 2" (nr. 15659)

Sprekers: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les engagements pris par Electrabel et EDF de retirer définitivement leurs recours" (n° 15655)

Orateurs: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le suivi de l'étude comparative des stratégies de gestion du combustible nucléaire" (n° 15657)

Orateurs: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'éventuelle augmentation de puissance de Doel 1 et 2" (n° 15659)

Orateurs: **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

COMMISSIE VOOR HET
BEDRIJFSLEVEN, HET
WETENSCHAPSBELEID, HET
ONDERWIJS, DE NATIONALE
WETENSCHAPPELIJKE EN
CULTURELE INSTELLINGEN, DE
MIDDENSTAND EN DE
LANDBOUW

van

DINSDAG 10 JANUARI 2017

Namiddag

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE,
DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE,
DE L'ÉDUCATION, DES
INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES
ET CULTURELLES NATIONALES,
DES CLASSES MOYENNES ET DE
L'AGRICULTURE

du

MARDI 10 JANVIER 2017

Après-midi

La réunion publique de commission est ouverte à 14.37 heures et présidée par Mme Karine Lalieux.
De openbare commissievergadering wordt geopend om 14.37 uur en voorgezeten door mevrouw Karine Lalieux.

01 Questions jointes de

- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'avancement du pacte énergétique" (n° 13226)
- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'évolution du pacte énergétique" (n° 15645)
- Mme Leen Dierick à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la concertation avec les Régions en ce qui concerne l'élaboration d'un pacte et d'une vision énergétique interfédéraux" (n° 15686)
- M. Kristof Calvo à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'état d'avancement du pacte énergétique" (n° 15692)

01 Samengevoegde vragen van

- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de stand van zaken met betrekking tot het energiepact" (nr. 13226)
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de evolutie van het energiepact" (nr. 15645)
- mevrouw Leen Dierick aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het overleg met de Gewesten rond de opmaak van een interfederale energievisie en -pact" (nr. 15686)
- de heer Kristof Calvo aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de stand van zaken met betrekking tot het energiepact" (nr. 15692)

01.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la présidente, mes meilleurs vœux à la ministre, à son équipe, à vous et aux collègues que je n'ai pas encore croisés depuis le début de l'année.

En ce qui concerne l'évolution du pacte énergétique, je vois que notre collègue Dierick pose aussi la question mais, au nom de son parti, elle avait déjà eu l'occasion de vous rappeler à l'ordre en précisant que le pacte énergétique notamment et les propositions étaient attendus avant les vacances. On parle des vacances d'été et non des vacances de Noël. Comme nous, elle n'avait rien vu venir.

Je vais citer un extrait de ce que j'avais pu lire dans la dépêche Belga

01.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Mevrouw Dierick heeft u er al op gewezen dat het energiepact en de voorstellen vóór het zomerreces werden ingewacht. In een artikel in de krant *De Standaard* betreurde ze dat de overeengekomen deadline niet wordt gerespecteerd en dat het plan noch het pact tot de prioriteiten van de regering voor 2017 behoren.

qui traduisait les propos de Mme Dierick: "Si la ministre s'impose un délai, j'imagine que cela est convenu avec le gouvernement et respecté. Quant au délai contenu dans l'accord de gouvernement, il est foulé aux pieds", remarque la députée, regrettant au passage que ni le plan ni le pacte ne figurent dans les priorités du gouvernement pour 2017. "Nous faisons du sur place", déplore Mme Dierick.

C'est ce qui figurait dans la dépêche Belga. Je n'en avais pas cru mes yeux. Je suis donc allé lire l'article original du *Standaard* et j'ai pu constater qu'en fait c'était encore pire que dans la dépêche de Belga. On y parlait de "getreuzel Marghem" et notre collègue y affirmait à juste titre: "Niets doen is ook een keuze, maar verre van toekomstgericht". C'était le premier élément de ma question.

Le deuxième élément est lié à votre nouveau calendrier puisqu'on a cru comprendre que votre nouveau planning était d'obtenir un accord d'ici fin 2017. Vous vous souviendrez de l'interview qu'a donnée Chris Peeters - l'autre Chris Peeters, celui qui est à la tête d'Elia - dans le journal *L'Echo* du 5 octobre où il disait, lui, qu'il fallait avoir décidé d'ici l'été. Si ce n'était pas fait pour l'été, soit le 21 juin, on serait hors délai. Là, il y a une tension entre son calendrier - d'ici l'été, autrement ce sera trop tard pour Elia, en tout cas - et votre nouveau calendrier qui parle de fin 2017.

Bref, où en est-on depuis notre dernière discussion sur l'évolution de ce pacte? On en avait un peu parlé au moment de votre note de politique générale mais il me semble nécessaire de pouvoir faire le point plus en profondeur aujourd'hui, puisque l'occasion nous en est donnée.

Je vous remercie.

01.02 Leen Dierick (CD&V): Mevrouw de voorzitter, mevrouw de minister, collega's, mijn beste wensen voor een gezond en positief 2017.

Mevrouw de minister, mijn eerste vraag van 2017 gaat alweer over het energiepact en de energievisie. Ik kan alleen maar hopen dat 2017 het jaar wordt waarin wij eindelijk een energiepact zullen hebben. Mijn vraag gaat dan ook over de kalender en over de manier waarop wij verder aan het energiepact zullen werken.

De jongste bespreking in deze commissie ging over de beleidsnota en toen hebt u gezegd dat de werkzaamheden rondom de energievisie eigenlijk in 2016 moesten plaatsvinden, maar dat u vanuit de Gewesten het signaal kreeg dat zij eerst zelf een energievisie wensten af te werken. Tijdens de bespreking van uw beleidsnota hebt u gezegd dat u wacht op een teken van de regionale ministers, zodat zij eerst hun visie konden uitwerken. U hebt toen ook gezegd dat u al bezig was met politieke raadpleging van de regionale ministers, maar dat u vooral nog moest wachten op het antwoord van de Vlaamse minister voor Energie.

Ik wil daarom vragen hoe het zit met de verdere planning om tot een energiepact te komen.

Mevrouw de minister, op welke manier hebt u de politieke raadplegingen met de regionale ministers gehouden? Wanneer

We meenden te begrijpen dat u tegen 2017 een akkoord wilde bereiken. In *L'Echo* van 5 oktober zei de CEO van Elia dat men vóór de zomer een beslissing had moeten nemen.

Wat is de stand van zaken?

01.02 Leen Dierick (CD&V): S'agissant du pacte énergétique, la ministre a expliqué lors de la discussion relative à sa note de politique générale que les ministres régionaux souhaitent d'abord élaborer leur propre vision énergétique. Elle aurait déjà consulté les ministres régionaux à ce sujet.

Comment ces consultations se sont-elles déroulées? Quand ont-elles eu lieu? Quelle en a été l'issue? La ministre a-t-elle déjà reçu une réaction du ministre flamand de l'Énergie? Une nouvelle date a-t-elle déjà été fixée pour la poursuite des discussions? Comment la ministre fédérale compte-t-elle finalement traduire la teneur de ces discussions dans une vision énergétique reposant sur un soubassement solide?

vonden die raadplegingen plaats? Wat is het resultaat ervan?

Hebt u ondertussen al antwoord gekregen van de Vlaamse minister, bevoegd voor Energie? Zo ja, wat was het antwoord?

De vergadering voor de verdere uitwisseling van de visies zou deze maand, dus in januari, plaatsvinden. Werd er al een datum vastgelegd?

Zodra u de visies van de verschillende ministers hebt, hoe zult u dan komen tot één goed gefundeerde interfederale energievisie? Hoe ziet u de procedure verder verlopen? Op welke deskundigen en instanties zal er verder een beroep worden gedaan?

01.03 Kristof Calvo (Ecolo-Groen): Eerst en vooral wens ik u, mevrouw de voorzitter, mevrouw de minister, alsook aan uw hele ploeg, collega's, een geweldig 2017.

Ik denk dat het geen toeval kan zijn dat de eerste vraag van 2017 een vraag over het energiepact is. Het zou van goede voornemens getuigen om daarvan een absolute prioriteit te maken in het komende werkjaar. Dat had eigenlijk al zo moeten zijn in 2016, zelfs al in 2015.

Dit land smeekt om een energievisie, gesteund door de sector en door de politieke wereld. Een kompas voor onze energietoekomst is meer dan ooit nodig. Ik begrijp het ongeduld van de collega's. De collega's van de meerderheid hebben daaraan eerder al uitdrukkelijk echo gegeven.

Ik wil van deze eerste vragenronde gebruikmaken om te polsen naar de stand van zaken, naar de eerste stappen die liefst nog deze maand worden gezet.

Meer concreet, de laatste tijd is er blijkbaar frictie ontstaan met de regionale entiteiten; zo percipieer ik dat althans. Mevrouw de minister, ook uw regionale collega's lijken, zoals in deze commissie, het vertrouwen in uw rol in dit dossier en in dit belangrijk traject te verliezen. Ik wil u daarom uitnodigen om daarover het eerste positieve nieuws van dit jaar in deze commissie te brengen en duidelijk te maken dat wij op weg zijn naar een energiepact.

01.04 Marie-Christine Marghem, ministre: Madame la présidente, je vous remercie pour vos vœux et à mon tour, je vous réciproque mes meilleurs vœux de santé, de travail constructif et d'intérêt pour le travail que nous allons effectuer cette année.

Effectivement, monsieur Calvo, ce n'est pas un hasard si nous attaquons la série de questions de cet après-midi par le pacte énergétique. Comme je vous l'ai expliqué à maintes reprises, il n'a pas été possible d'entamer les travaux relatifs à un pacte, en fonction duquel plusieurs partenaires décident de s'orienter dans la même direction et prennent des engagements par rapport à cela. Telle est la définition du pacte! Chacun des partenaires potentiels a plutôt entrepris - ce sont les Régions qui me l'ont demandé en 2016 - un travail sur eux-mêmes, sur leurs compétences pour dégager dans un premier temps une vision qui leur est propre.

Je me souviens de la question de Mme Dierick visant à savoir si et

01.03 Kristof Calvo (Ecolo-Groen): Depuis un certain temps déjà, notre pays aspire à un véritable pacte énergétique, derrière lequel pourraient se ranger le secteur et les dirigeants politiques. Nous avons en effet plus que jamais besoin d'une vision d'avenir dans ce domaine.

Quel en est aujourd'hui l'état d'avancement? Quelles démarches doivent encore être entreprises?

N'est-il pas question de frictions avec les ministres régionaux? Il semble qu'eux aussi aient aujourd'hui tendance à se méfier de la ministre fédérale.

01.04 Minister Marie-Christine Marghem: Ik heb u al uitgelegd dat het niet mogelijk was de werkzaamheden in verband met het energiepact op te starten. Op verzoek van de Gewesten hebben de potentiële partners elk voor zich gewerkt in de domeinen waarvoor ze bevoegd zijn om zo hun eigen visie te ontwikkelen.

Mevrouw Dierick heeft gevraagd hoe we die onderscheiden visies op elkaar kunnen afstemmen. De kernuitstap is voor 2025 gepland. We moeten middelen vinden om energie tegen de beste prijs en in

comment on allait pouvoir agréger ces visions, car elles peuvent se développer dans tous les sens. Heureusement, nous avons un intérêt commun: sortir du nucléaire en 2025 et trouver des moyens de produire et de fournir à notre pays l'énergie nécessaire au meilleur prix et dans les conditions de production les plus propres possibles. Sur ces trois éléments, tous sont d'accord.

Par conséquent, nous allons travailler sur un échéancier.

En effet, en Flandre, sur la base de la proposition qui a été votée à la quasi-unanimité et en Wallonie, sur la base des projets du ministre Furlan, certaines visions se développent jusqu'en 2050. Mais à l'intérieur de cette perspective, l'on peut prévoir des perspectives intermédiaires de court, de moyen et de long terme. Car, sur le long terme, on peut toujours inventer ce que l'on veut en disant, par exemple: "En 2050, j'aimerais bien que toutes les voitures fonctionnent à l'électricité. En 2050, j'aimerais que tous les bâtiments soient correctement isolés et qu'il y ait des panneaux solaires sur toutes les toitures, etc". On peut le dire, certes, mais rien ne permet de prédire que cela se fera, que c'est utile ou que l'on sera en mesure de le faire.

Le trajet à dix ans qui se fait avant, d'ici à 2025, est un trajet plus difficile, plus compliqué mais sur lequel nous avons des données qui nous permettront de travailler ensemble.

Où en suis-je dans mes consultations? Comme je vous l'ai déjà dit, j'ai rencontré en premier lieu Mme Fremault. J'avais oublié que vous étiez de la Région de Bruxelles ou, en tout cas, de la ville de Bruxelles incluse dans cette Région. Je dois dire qu'au niveau bruxellois, une vision et un travail sont aussi développés. J'ai donc rencontré, en novembre dernier, Mme Fremault. Nous avons convenu que je rencontre également les deux autres ministres et que nous, les quatre ministres de l'Énergie, nous voyons à un moment donné pour nous présenter mutuellement nos travaux.

Comme vous le savez et cela fait l'objet de l'une de vos questions, j'ai une note d'orientation qui a été présentée en décembre 2016 et qui est la concrétisation du développement par le fédéral de sa vision sur l'échéance 2017-2027. Nous avons tous et chacun travaillé et nous voudrions nous présenter mutuellement ces visions. La date a été fixée dès à présent. Il s'agit du 30 janvier 2017. Nous travaillerons donc le temps nécessaire dans la journée du 30 janvier sur cet exercice de présentation que nous allons pouvoir faire entre nous et au départ duquel nous allons orienter notre manière de travailler ensemble.

Mme Dierick posait des questions précises. Comment cela va-t-il se faire? Quelle vision allez-vous développer? Quels sont les experts et les instances que vous allez consulter? Je ne peux pas encore répondre à ces questions mais, après le 30 janvier, j'aurai certainement déjà un début de réponse, qui sera un début de réponse commun. Je vais d'ailleurs dire à mes collègues – comme c'est probablement le cas dans leurs parlements respectifs – que des questions sont posées et que nous avons vraiment intérêt à développer une stratégie commune.

J'ai vu Paul Furlan à la mi-décembre. Et ce vendredi 13 janvier 2017,

de schoonste productieomstandigheden te leveren. Iedereen is het over die drie punten eens.

We zullen een tijdpad opstellen. Op gewestelijk niveau worden er een aantal visies tot 2050 ontwikkeld maar we kunnen aan tussentijdse perspectieven op korte, middellange en lange termijn denken om de veranderingen in de praktijk te verankeren.

Het traject tot 2025 is complexer, maar we beschikken voor die periode over gegevens die ons in staat stellen om samen te werken.

Ik heb mevrouw Fremault in november ontmoet, en de vier ministers van Energie hebben afgesproken om op 30 januari bijeen te komen om hun werkzaamheden aan elkaar voor te leggen.

Ik kan mevrouw Dierick nog niet meedelen hoe de procedure verder zal verlopen, welke visies er zullen worden ontwikkeld en welke experts en instanties ik zal raadplegen, maar na die datum zal ik nadere informatie kunnen verstrekken.

In december heb ik met de heer Furlan om de tafel gezeten en aanstaande vrijdag staat er een afspraak gepland met de heer Tommelein. Op 30 januari zullen we dezelfde werkwijze volgen als voor de *burden sharing*.

Men heeft lang naar dit energiepact uitgekeken, aangezien het volgens het regeerakkoord al eind 2015 zou worden gesloten, wat evenwel niet mogelijk is gebleken. We moesten wachten op de visie van elk van mijn ambtgenoten, die we binnenkort aan elkaar zullen voorleggen. Ik zal hun vragen of ik u hun ideeën kan meedelen alsook de manier waarop we er een coherent geheel van zullen maken.

je rencontrerai M. Tommelein, le ministre de l'Énergie flamand avec lequel j'échangerai comme je l'ai fait avec les deux précédents, en vue de préparer le travail que nous allons faire ensemble le 30 janvier, qui peut paraître un peu scolaire mais qui est bon pour créer l'esprit d'équipe et qui va nous faire renouer avec notre manière de travailler lorsque nous avons œuvré sur le *burden sharing*.

Telle est l'actualité; telle est la situation à ce jour.

Je sais que le Pacte énergétique est attendu depuis très longtemps, avant cette législature. Je sais que, dans l'accord de gouvernement, il est indiqué qu'il serait souhaitable qu'il puisse intervenir fin 2015. Cela n'a pas été possible pour diverses raisons que je vous ai expliquées. Cela n'a pas été possible notamment faute de combattants. En 2016, j'ai sollicité, à plusieurs reprises, mes collègues, qui m'ont fait savoir qu'ils souhaitaient travailler sur leur propre vision. Aujourd'hui, nous sommes amenés à partager les différentes visions. Je leur demanderai de pouvoir vous faire un rapport sur les idées qu'ils développent et sur la manière dont nous allons agréger l'ensemble de ces idées dans un tout cohérent. De cette manière, nous pourrons suivre le travail qui est effectué. Et je compte bien "être au taquet", durant les six premiers mois de cette année, pour que nos réunions soient très régulières afin d'avancer de façon concrète.

01.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, selon moi, ce n'est pas faute de combattants, mais parce qu'il y a eu trop de combats de coqs que les choses n'ont pas avancé. Je ne vise ici personne, à l'exception des ministres potentiellement concernés.

Toujours est-il que l'on se retrouve dans une situation où la Belgique est dans l'incapacité de dire concrètement comment elle compte entamer sa transition énergétique, ce qui est vraiment déplorable. Je répète que je ne vise personne en particulier.

Nous allons attendre la réunion du 30 janvier pour vous réinterroger sur la question. J'ai pris acte des résolutions prises l'année dernière. Comme nous vous rencontrons une fois par mois en commission dans le cadre des questions orales, nous ferons le point sur le sujet, début février.

J'ose espérer qu'il ne s'agira pas d'une simple compilation des quatre visions et surtout que ces différentes visions seront compatibles. Sinon, je ne sais pas comment les acteurs pourront organiser leurs travaux. Je rappelle l'intervention d'Elia qui a fait savoir que si on ne voyait pas clair d'ici le mois de juin, on irait directement dans le mur pour ce qui concerne le plan de sortie du nucléaire.

01.06 Leen Dierick (CD&V): Mevrouw de minister, het is een positief punt dat er al concrete data zijn. Op vrijdag 13 januari komt u samen met de Vlaamse minister. Ik hoop dat dit geen ongeluksdag is. Ik vind het jammer dat wij zo lang hebben moeten wachten. Ik dacht dat hij ook al klaar was met zijn visie, als ik zijn tweets en zo lees, maar wij moeten nog een maand wachten vooraleer er een overleg is met u. Ik kijk ernaar uit.

Ik had 30 januari al aangestipt als D-day, maar als ik het goed begrijp is het eigenlijk dan nog maar een eerste kennismaking met de verschillende ministers, waarop de visies worden uitgewisseld. Dan

01.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): België kan niet concreet zeggen hoe het de energietransitie wil bewerkstelligen, en dat is betreurenswaardig. We zullen de vergadering van 30 januari afwachten. Hopelijk zal het geen compilatie zijn van de vier visies en zijn ze compatibel. Ik herinner eraan dat als er tegen juni niet meer duidelijkheid is, het plan voor de kernuitstap volgens Elia in het gedrang komt.

01.06 Leen Dierick (CD&V): J'attends impatiemment les résultats des prochaines réunions. Il faudra toutefois encore un certain temps pour accorder les violons.

zal het proces pas kunnen starten, want dan moet er nog worden overlegd om tot één gemeenschappelijke visie te komen. Dat zal niet alleen op politiek niveau zijn, want ik neem aan dat er ook nog afstemming komt met het Parlement en met de stakeholders, zodat het een maatschappelijk gedragen visie wordt. Dat zal uiteraard ook nog enige tijd in beslag nemen.

Het is een goed voornemen. Ik heb goede moed en ben positief ingesteld. Ik kijk uit naar 30 januari en hoop hier snel feedback over te krijgen. Laat ons er allemaal hoopvol naar uitkijken. Ik kijk al uit naar uw antwoord in februari.

01.07 Kristof Calvo (Ecolo-Groen): Mevrouw Dierick, ik wil u alvast sterken in uw positivisme. Vrijdag 13 januari is misschien een ongeluksdag, maar 30 januari is mijn verjaardag. Ik had liever 30 januari 2015 of 30 januari 2016 gehad, dus ik vind het wat laat, maar ik vind het wel heel sympathiek dat de vier ministers van Energie naar aanleiding van mijn verjaardag zullen samenkomen om het voor een eerste keer, zij het relatief verkennend, te hebben over de opmaak van een energiepact. Voor deze editie stond het op mijn geschenkenlijstje en bij deze wordt het ingewilligd, waarvoor dank.

Alle gekheid op een stokje, twee vergaderafspraken is natuurlijk nog niet echt fameus. Wij moeten, hetzij vóór 30 januari, hetzij heel kort daarna, ook hier een vergadering inplannen om de minister te debriefen en om daar heel kort op de bal te spelen en vanuit het Parlement de input en de steun te geven die noodzakelijk is.

Ik kijk naar de voorzitter ad interim. Misschien kunnen we snel na 30 januari in onze werkzaamheden een bijeenkomst inplannen om te vernemen wat de stand van zaken is. Ik meen dat een korte parlementaire opvolging noodzakelijk is, zeker gelet op de traagheid van de zaken tot nog toe.

Het is blijkbaar niet evident om de mensen samen te brengen, maar dat mag niet ten koste gaan van het participatieve karakter van dit traject. Het is niet voldoende dat de vier ministers het over iets eens zijn. Als een energiepact echt moet renderen en een kompas voor de toekomst moet zijn, moet het ook gedragen worden door de samenleving en over de grenzen van meerderheid en oppositie heen.

Op dat vlak is het belangrijk dat u op 30 januari ook afspraken maakt over hoe we ervoor kunnen zorgen dat er onder een energiepact een handtekening staat met een grote maatschappelijke consensus. Ik wil u daartoe uitnodigen, want dat is een heel belangrijk aspect, naast uiteraard de timing.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

02 Questions jointes de

- Mme Karine Lalieux à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la redevance de Tihange 1" (n° 14225)

- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les conclusions de l'expert désigné dans le cadre de la convention Tihange 1" (n° 14252)

02 Samengevoegde vragen van

- mevrouw Karine Lalieux aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de vergoeding van Tihange 1" (nr. 14225)

01.07 Kristof Calvo (Ecolo-Groen): Le Parlement doit programmer très rapidement après le 30 janvier prochain une réunion pour prendre connaissance de l'état d'avancement du dossier. Il ne suffit pas, en effet, que les quatre ministres concernés soient d'accord entre eux. Pour être réellement rentable, un pacte énergétique doit aussi être soutenu par la société, au-delà des clivages politiques entre la majorité et l'opposition.

- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de conclusies van de in het kader van de overeenkomst over Tihange 1 aangestelde expert" (nr. 14252)

02.01 Karine Lalieux (PS): Madame la ministre, est-il exact que vous avez proposé au gouvernement de désigner PwC comme expert indépendant chargé de calculer la redevance Tihange 1 due par Electrabel et EDF? Est-il exact que vous aviez l'accord des deux producteurs nucléaires pour désigner cet acteur? Étiez-vous au courant que PwC est employé par le Forum nucléaire pour produire une étude sur la nécessité de maintenir le nucléaire dans le mix énergétique de notre pays?

En d'autres mots, est-il exact que vous vouliez faire estimer combien doivent deux producteurs nucléaires par un cabinet de consultance par ailleurs employé par ces mêmes deux producteurs?

Je vous remercie.

02.02 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, en complément, vous avez in fine désigné Roland Berger comme expert indépendant pour trancher le différend qui vous oppose à Electrabel et EDF dans le cadre de la convention Tihange 1.

Pouvez-vous nous dire quelles procédures d'appel à la concurrence ont été utilisées après l'étape qu'a rappelée ma collègue? Quels ont été éventuellement les autres experts consultés dans le cadre de cette procédure d'appel? Quelles sont les dates des étapes de cet appel (date de publication, date limite pour dépôt des candidatures, etc).

Je vous remercie.

02.03 Marie-Christine Marghem, ministre: Madame la présidente, chers collègues, tout d'abord, dans ce cadre, il faut rappeler que la loi prévoit expressément qu'il n'est pas nécessaire de recourir, pour une convention de conciliation et/ou d'arbitrage, à la loi sur les marchés publics. Cela est fixé dans la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics, qui prévoit expressément en son article 18 que ces services d'arbitrage et de conciliation échappent à l'application des règles sur les marchés publics. Je cite: "Ne sont pas soumis à l'application de la présente loi, les marchés publics relatifs aux services d'arbitrage et de conciliation."

Malgré cela, nous avons quand même pris la peine de solliciter plusieurs consultants possibles. En réalité, nous en avons sollicité quatre. Comme je vous l'ai déjà expliqué, KPMG et Deloitte nous ont répondu qu'ils avaient un conflit d'intérêts pour diverses raisons professionnelles, soit ils étaient réviseurs de l'un, soit consultants de l'autre, etc.

Restaient en lice deux sociétés, PwC et Roland Berger. J'étais évidemment au courant, madame Lalieux, que PwC avait fait une étude à la demande du Forum nucléaire. Je connaissais le pedigree des uns et des autres.

En outre, les deux consultants restants étaient acceptés a priori pour

02.01 Karine Lalieux (PS): Mevrouw de minister, klopt het dat u hebt voorgesteld voor de berekening van de door Electrabel en EDF verschuldigde vergoeding een beroep te doen op de diensten van PwC als onafhankelijke expert, terwijl datzelfde kantoor eerder die elektriciteitsproducenten moest aantonen dat kernenergie noodzakelijk blijft in België?

02.02 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Uiteindelijk hebt u Roland Berger aangesteld als onafhankelijke expert om het geschil tussen Electrabel /EDF en de Belgische Staat in het kader van de overeenkomst over Tihange 1 te beslechten. Welke procedure werd er gevolgd inzake de oproep tot mededinging? Welke andere experts werden er geraadpleegd? Wat waren de publicatiedata en op welke data werden de kandidaturen ingediend?

02.03 Minister Marie-Christine Marghem: Overeenkomstig artikel 18 van de wet van 15 juni 2006 vallen de diensten inzake arbitrage en bemiddeling niet onder de regels die gelden voor de overheidsopdrachten. Toch werden er vier consultancybureaus benaderd: KPMG en Deloitte hadden een belangenconflict. Roland Berger en PwC – waarvan de opdracht die het voor het Nucleair Forum had uitgevoerd me niet onbekend was – bleven dus over.

Electrabel en EDF stemden in met beide opties, dus lag de beslissing bij de regering. PwC stelde een middelenverbintenis voor, voor een werk van 120 tot 150 uur en een bedrag van 22 000 tot 33 000 euro. Roland Berger bood een resultaatsverbintenis aan voor

leurs compétences par les exploitants, donc par Electrabel et EDF, mais le choix me revenait. On sait bien que le choix devait se faire de commun accord mais comme ils n'avaient aucun obstacle à l'égard de l'un et de l'autre, c'est finalement le gouvernement qui choisirait. La question du choix s'est donc opérée sur des points financiers précis. PwC a fait une proposition entre 120 et 150 heures pour 22 000 à 33 000 euros mais c'était un engagement de moyens. PwC estimait que cela pouvait être la fourchette nécessaire pour accomplir le travail mais ils n'étaient pas sûrs et ils ne pouvaient s'engager définitivement à accomplir ce travail dans cette fourchette-là.

En ce qui concerne Roland Berger, on avait une offre avec un engagement de résultat pour 180 heures pour 55 000 euros. Nous avons préféré choisir le consultant qui s'engageait à obtenir un résultat dans un nombre d'heures déterminé mais nous avons négocié le prix et l'avons ramené à 44 000 euros, donc une réduction de 20 % par rapport à l'offre initiale, sachant que le coût de cette expertise est réparti entre les trois parties à la convention: EDF, Electrabel et l'État belge.

Voilà les conditions dans lesquelles s'est opérée la désignation de l'expert. Cet expert s'est engagé sur l'honneur à effectuer son mandat en toute indépendance.

Il y avait également les mêmes conditions remplies dans le chef de PwC. Il y avait une égalité en ce qui concerne l'absence de conflit d'intérêts, de garantie et d'engagement d'indépendance mais nous avons choisi Roland Berger sur base de ces critères financiers.

Il a été demandé d'avoir la lettre de mission; je vais vous la communiquer.

Peut-on en faire une copie?

J'en ai terminé pour l'instant.

Je vous remercie.

02.04 Karine Lalieux (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour vos réponses ainsi que pour la lettre de mission, même si elle arrive un peu tard.

Par rapport à PwC, je trouve un peu dommage que, lors de cette étude sur le mix nucléaire, on n'ait pas songé à un potentiel conflit d'intérêts. Mais j'imagine qu'il avait été dit que c'était un autre service, avec plus de personnel, qui allait s'en charger. Au vu des conflits d'intérêts dans les boîtes de consultance, on peut se poser aujourd'hui énormément de questions, puisqu'elles travaillent pour tout le monde et ce indifféremment.

02.05 Marie-Christine Marghem, ministre: (...)

02.06 Karine Lalieux (PS): Non, justement.

Je parle de PwC et pas du gouvernement, madame la ministre.

02.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Pour ce qui me concerne, je n'ai rien à ajouter à vos propos.

180 uur aan 55 000 euro. We verkozen de resultaatsverbintenis en we hebben de prijs teruggebracht tot 44 000 euro, die verdeeld wordt tussen EDF, Electrabel en de Belgische overheid.

Deze expert heeft er zich op zijn erewoord toe verbonden om zijn mandaat in alle onafhankelijkheid uit te oefenen.

Ik zal u de opdrachtbrief bezorgen.

02.04 Karine Lalieux (PS): Ik betreur dat niemand eraan gedacht heeft dat er een belangenconflict kon rijzen toen PwC die studie voor het Nucleair Forum heeft uitgevoerd. Consultancykantoren werken voor iedereen zonder onderscheid, en dat doet vragen rijzen.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

03 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le remplacement des couvercles des réacteurs de Doel 1 et 2" (n° 14253)

03 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de vervanging van de reactordeksels van Doel 1 en 2" (nr. 14253)

03.01 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, lors des travaux parlementaires préalables à la prolongation des vieilles centrales nucléaires de Doel 1 & 2, vous affirmiez ceci: "Un remplacement éventuel d'un ou deux des couvercles n'est pas encore décidé à ce jour. Les études détaillées sont en cours. Les budgets prévus se retrouvent sous la rubrique des grands composants primaires, ou "mécanique primaire", du tableau. Le budget de l'ordre de 80 millions d'euros est indiqué dans ces montants. Mais il n'y a pas encore de décision de remplacer. On ne remplace que lorsque c'est nécessaire sur la base des informations recueillies."

Désormais, on peut supposer que les études sont terminées. Que donnent ces études? Quelle décision a été prise? Pouvez-vous nous donner le chiffre précis du budget nécessaire pour ce faire? Si tel n'est pas encore le cas, à quel moment allons-nous enfin être fixés en la matière?

03.02 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Monsieur Nollet, en ce qui concerne ce dossier, mes propos remontant quand même à des séances de présentation ou de débat relatives à la redevance nucléaire du début de l'année 2016, il est entre les mains de l'AFCN.

Dès lors, je vous invite à interroger M. le ministre Jan Jambon sur le suivi de ce dossier. À l'époque, je vous ai donné quelques indications et je crois même que c'est mon collaborateur qui vous les a transmises. Je comprends que vous vous inquiétiez quant au résultat de ces études et des évolutions éventuelles, mais je ne peux vous donner la réponse, car seule l'AFCN qui doit examiner le sujet peut vous la donner. Aussi cette matière relève-t-elle de la compétence du ministre Jan Jambon.

03.03 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse.

Toutefois, lorsque j'interroge l'AFCN, par l'intermédiaire de M. Jambon, elle me dit que les montants ne sont pas de leur ressort et me renvoie vers vous pour ce qui concerne les études, etc. Je n'aime pas tourner en rond...

03.04 **Marie-Christine Marghem**, ministre: ...Non, mais vous avez deux questions. En ce qui concerne les montants, je vous répondrai ce que je vous ai déjà répondu...

03.05 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): J'ai quatre questions! Que donnent ces études? Quelles sont les décisions prises? Pouvez-vous me donner les chiffres précis du budget? Si pas, à quel moment?

03.06 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Je n'ai pas ces études.

03.01 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Tijdens de debatten over de verlenging van de levensduur van Doel 1 en 2 heeft u verklaard dat er nog geen beslissing was genomen over de vervanging van de reactordeksels, dat er studies werden uitgevoerd en dat er een budget van 80 miljoen euro was ondergebracht onder de rubriek van de grote primaire componenten.

Wat is het resultaat van die studies? Wat heeft men beslist? Hoeveel zal die vervanging kosten?

03.02 **Minister Marie-Christine Marghem**: Ik heb mijn uitspraken begin 2016 gedaan in het kader van de debatten over de nucleaire vergoeding. Dat dossier wordt door het FANC behandeld. U moet zich derhalve tot minister Jambon richten.

03.03 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Als ik het FANC over die studies en het bijbehorende budget vragen stel, verwijst het agentschap me naar u.

03.06 **Minister Marie-Christine**

Je ne suis, dès lors, pas matériellement en mesure de vous en donner le résultat. Ces études sont connues d'Electrabel qui vous renvoie vers moi en disant ne pas connaître les montants, mais au moins, il connaît le résultat de ces études. De toute façon, pour les montants, la réponse est toujours immuable. En ce qui concerne les investissements consentis pour la jouvence de ces centrales, ils ont été contractuellement et conventionnellement définis à hauteur de 700 millions. Nous avons déjà longuement parlé de tout cela. C'est tout ce que je dois savoir dans ce contexte.

03.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je ne veux pas refaire le débat, je demande juste l'information. Ce que ça a coûté. Pas refaire le débat sur les 700 millions, etc.

03.08 Marie-Christine Marghem, ministre: Je ne peux pas vous la donner, mais tout ce que je vous dis est parfaitement exact. Des inspections ont été faites par l'AFCN et je ne peux pas vous donner d'informations par rapport à cela.

03.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Donc, on est face à un problème, madame la ministre et madame la présidente. Je verrai comment je peux saisir les instances du Parlement.

03.10 Marie-Christine Marghem, ministre: Je ne comprends pas très bien quand vous dites "l'AFCN ne me répond pas". Mais interrogez le ministre de l'Intérieur.

La **présidente**: C'est ce qu'il a fait. M. Nollet a dit qu'il avait interrogé l'AFCN via le ministre de l'Intérieur.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

04 Questions jointes de

- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les notifications effectuées dans le cadre des prolongations de Tihange 1, Doel 1 et 2 et du dossier de la contribution de répartition" (n° 14251)

- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la problématique des aides d'État" (n° 15641)

- M. Kristof Calvo à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'état de la situation en ce qui concerne les questions de la Commission européenne relatives aux conventions nucléaires" (n° 15693)

04 Samengevoegde vragen van

- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de notificaties in het kader van de verlenging van de levensduur van Tihange 1, Doel 1 en 2 en van het dossier van de repartitiebijdrage" (nr. 14251)

- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de problematiek van de staatssteun" (nr. 15641)

- de heer Kristof Calvo aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de stand van zaken met betrekking tot de vragen die de Europese Commissie heeft over de nucleaire conventies" (nr. 15693)

04.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la présidente, madame la ministre, j'en viens à ma première question.

Qu'avez-vous précisément notifié à la Commission européenne dans le cadre du litige "aide d'État" en lien avec les trois dossiers suivants:

Marghem: Ik ben niet in het bezit van die studies. Electrabel kent de conclusies. Ik heb u al een antwoord verstrekt over het budget voor de vernieuwing van die centrales dat 700 miljoen euro bedraagt.

03.08 Minister **Marie-Christine Marghem**: Het FANC heeft inspecties uitgevoerd, maar daarover heb ik geen informatie.

03.09 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Er is een probleem, ik zal zien hoe ik de instanties van het Parlement kan inschakelen.

04.01 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Hebt u, in het kader van het geschil over de staatssteun betreffende Tihange 1 en Doel 1 en 2 en de repartitiebijdrage, de

Tihange 1, Doel 1, Doel 2 et contribution de répartition? J'ai besoin de savoir si vous avez notifié juste le système d'indemnisation ou bien juste les redevances (les mesures fiscales) ou bien les deux. En effet, on a des versions différentes si on lit le communiqué de presse du gouvernement du 30 septembre et vos déclarations en commission.

La deuxième question est toujours en lien avec le même sujet.

Le 7 septembre dernier et malgré les échanges que vous avez eus avec elle pour tenter de l'en dissuader, la Commission européenne arrivait à la conclusion préliminaire que la prolongation de la durée d'exploitation des centrales de Doel 1 et de Doel 2 comportait certains éléments constitutifs d'une aide d'État au sens de l'article 170 du Traité. On sait par ailleurs que la Commission européenne est également remontée dans le dossier de Tihange 1 pour voir si là aussi, il n'y a pas matière à qualifier le dispositif mis en place d'aide d'État.

Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est de l'évolution du dossier pour chacune de nos trois centrales concernées? Des échanges et/ou contacts ont-ils eu lieu? Quelle en est la teneur? Existe-t-il un calendrier, ne fût-ce qu'approximatif du moment où les décisions tomberont?

04.02 Kristof Calvo (Ecolo-Groen): Mevrouw de minister, dit is een dossier dat al een tijdje aansleept.

Wij hebben u een klein beetje moeten helpen. De Europese Commissie heeft dat ook gedaan. Uiteindelijk hebt u de diverse nucleaire conventies moeten notificeren aan het DG Concurrentie van de Europese Commissie. Alleen is het mij nog niet helemaal duidelijk wat u genotificeerd hebt en wat de stand van zaken is.

Aangezien dit dossier potentieel heel wat impact heeft, wil ik u vandaag de volgende vragen stellen.

Wat hebt u precies genotificeerd aan de Europese Commissie? Welke contacten met de Europese Commissie zijn er de afgelopen tijd geweest over dit dossier? Is er een evolutie sinds de formele notificatie van de conventies en de wetsontwerpen?

Ik dank u alvast voor uw antwoorden.

04.03 Marie-Christine Marghem, ministre: Madame la présidente, chers collègues, je ne sais plus quand nous avons parlé de ce dossier pour la dernière fois mais il nous est arrivé d'en parler assez régulièrement. Monsieur Nollet, vous faites référence à un communiqué de presse du 30 septembre. Peu importe. Je vais vous dire ce qui a été notifié, comme je le répète souvent. C'est notamment le système d'indemnités contenu dans les conventions de Tihange 1, Doel 1 et Doel 2. Dans une notification formelle, l'État belge coche la case qui consiste à dire que l'État considère qu'il n'y a pas d'aide d'État. L'État belge considère qu'il n'y a pas d'aide d'État dans le système d'indemnisation prévu dans ces conventions de prolongation

Europese Commissie in kennis gesteld van de vergoedingsregeling of enkel van de bijdragen, of van beide? De persmededeling van de regering op 30 september komt immers niet overeen met wat u in de commissie hebt gezegd.

Op 7 september kwam de Commissie, ondanks uw pogingen om ze op andere gedachten te brengen, tot het preliminaire besluit dat de verlenging van de exploitatieduur van Doel 1 en 2 elementen van staatssteun bevatte in de zin van artikel 170 van het Verdrag.

De Commissie is voorts nagegaan of de regeling voor Tihange 1 geen vorm van staatssteun was. Hoe evolueert het dossier voor elk van de drie betrokken centrales? Zijn er gesprekken en/of contacten geweest? Waarover gingen die? Bestaat er een tijdspad voor de komende beslissingen?

04.02 Kristof Calvo (Ecolo-Groen): La ministre a notifié nos différentes conventions nucléaires à la DG Concurrence de la Commission européenne. Pourrait-elle préciser ce qu'elle a concrètement notifié? En quoi ont consisté les récents contacts avec la Commission européenne à propos de ce dossier?

04.03 Minister **Marie-Christine Marghem**: Dit dossier kwam al meermaals aan bod. Wat werd gemeld, is de vergoedingsregeling die vervat is in de overeenkomsten betreffende de verlenging van de levensduur van Tihange 1 en Doel 1 en 2.

Bij een formele notificatie kruist België aan dat het meent dat die

de Tihange 1, de Doel 1 et Doel 2. Dans l'échange avec la Commission, nous avons également adressé le texte de l'avant-projet de loi sur la contribution de répartition nucléaire. C'est ce qui a évidemment induit la lettre complète, quoique, comme vous le dites, "préliminaire" de la Commission qui dit, en trois paragraphes – vous vous souviendrez de tout le débat que nous avons eu sur cette question –, que nous pouvions poursuivre, sans désespérer les travaux parlementaires relativement à la loi sur la contribution de répartition, puisque ce texte ne contenait pas d'aide d'État au sens du droit de la concurrence européenne. Ceci, c'était pour le mois de septembre.

Les contacts se sont poursuivis et des échanges ont eu lieu avec ma directrice de cabinet qui suit ces travaux depuis le début. À un moment donné, vers le mois de décembre, la Commission a déclaré le dossier complet, ce qui fait partir un délai de deux mois endéans lequel – ce sont les textes européens qui le précisent – la Commission doit rendre son avis définitif en la matière. Pour répondre à votre question, cela signifie que, si les délais sont respectés – je reste prudente –, nous aurions une réponse au plus tard aux alentours du 15 février 2017.

04.04 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je vous remercie.

Il n'y a donc plus eu d'échange sur le fond, mais juste une clarification quant à la date prévue la plus tardive, c'est-à-dire le 15 février 2017. La Commission réfléchit à son avis définitif.

Deuxièmement, vous avez bien transféré les volets relatifs au système d'indemnisation et à la contribution de répartition. Mais pour Tihange 1, je suppose que vous avez aussi transféré tout le mécanisme, tel qu'il était.

04.05 Marie-Christine Marghem, ministre: Oui, le système d'indemnisation de Tihange 1.

04.06 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Donc tout a été transmis.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

04.07 Kristof Calvo (Ecolo-Groen): Mevrouw de voorzitter, ik zet mijn vraag nr. 15690 om in een schriftelijke vraag.

05 Questions jointes de

- **M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le retrait d'agrément d'Electrabel par l'ONDRAF pour le traitement, le conditionnement et l'enlèvement de ses déchets radioactifs" (n° 15644)**

- **M. Kristof Calvo à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'agrément pour le conditionnement de déchets nucléaires délivré par l'ONDRAF" (n° 15691)**

- **Mme Karine Lalieux à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'accumulation de déchets nucléaires à Doel et Tihange" (n° 15709)**

05 Samengevoegde vragen van

- **de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de intrekking door NIRAS van de erkenning van Electrabel voor de verwerking, de conditionering en de verwijdering van het door het bedrijf geproduceerde radioactieve afval" (nr. 15644)**

- **de heer Kristof Calvo aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de**

vergoedingsregeling geen staatssteun inhoudt. We hebben de Europese Commissie ook het voorontwerp van wet betreffende de nucleaire repartitiebijdrage bezorgd. Vandaar de brief waarin de Europese Commissie zegt dat we de werkzaamheden rond die wet niet hoeven te onderbreken, aangezien ze geen staatssteun in de zin van het Europese mededingingsrecht inhoudt.

Er vonden regelmatig contacten plaats en in december liet de Commissie weten dat het dossier volledig was. Van dan af beschikt ze over twee maanden om een definitief advies uit te brengen. Dat zou dus omstreeks 15 februari worden verstrekt.

04.04 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Er zullen dus geen inhoudelijke discussies meer zijn. U hebt de documenten over de vergoedingsregeling en de repartitiebijdrage wel degelijk overgezonden. Voor Tihange 1 neem ik aan dat u, zoals gevraagd, het hele mechanisme hebt overgemaakt.

04.05 Minister Marie-Christine Marghem: Inderdaad.

erkenning van afvalconditionering door NIRAS" (nr. 15691)

- mevrouw Karine Lalieux aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de ophoping van nucleair afval op de sites van Doel en Tihange" (nr. 15709)

05.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la présidente, madame la ministre, Jan Bens, patron de l'AFCN, a incidemment indiqué, en sous-commission Sécurité nucléaire de la Chambre le 15 décembre dernier, qu'Electrabel s'était vu retirer l'agrément de l'ONDRAF pour le traitement, le conditionnement et l'enlèvement de ses déchets radioactifs. Résultat: ces déchets (à ne pas confondre avec le combustible usé) s'accumulent à Doel et à Tihange depuis fin 2015 et ne sont plus acheminés vers Belgoprocess, à Dessel.

Pouvez-vous nous expliquer les raisons de ce retrait d'agrément et la manière dont l'ONDRAF a communiqué au grand public sur cette décision? L'exploitant des centrales de Doel et de Tihange dit vouloir trouver "rapidement" une solution car les "capacités sont limitées".

Pouvez-vous nous préciser quel est le volume des déchets radioactifs actuellement stockés à Doel et à Tihange ainsi que l'état d'occupation et l'état des capacités restantes en termes de stockage sur les sites?

Pouvez-vous également nous dire ce qu'Electrabel met en place pour remédier à cette situation? Pouvez-vous enfin nous dire à quelle date Electrabel déposera son dossier pour récupérer son agrément?

05.02 Kristof Calvo (Ecolo-Groen): Mevrouw de voorzitter, mevrouw de minister, enigszins tot mijn en onze verbazing bleek vlak vóór het kerstreces uit een hoorzitting met het Federaal Agentschap voor Nucleaire Controle over de veiligheidscultuur in de Belgische kerncentrales dat recent ook de NIRAS enkele maatregelen heeft getroffen inzake de Belgische kerncentrales. De NIRAS zou meer concreet de erkenning voor de afvalconditionering voor bepaalde nucleaire sites hebben ingetrokken. Dit is een maatregel die men uiteraard niet zomaar neemt.

Ik heb begrepen dat die erkenning op regelmatige basis wordt bekeken en herzien. Electrabel moet hiervoor telkens een nieuw dossier indienen. Het laatste dossier bleek helemaal niet in orde en was onvolledig, waardoor de erkenning reeds sinds eind 2015 was ingetrokken. Ik begrijp ook dat ondertussen nog niet alles in orde is.

Het FANC heeft ons dit signaleerd. Een dergelijke intrekking zou gebeurd zijn voor meerdere sites en/of exploitanten. In de hoorzitting werd hierover om verduidelijking gevraagd. De heer Bens kon dit echter niet geven, wat op zich ook logisch is omdat dit niet zijn bevoegdheid is.

Ik heb dan ook een aantal vragen aan u als voogdijminister van de NIRAS.

Over welke erkenning of vergunning gaat het precies? Kunt u een concrete tijdlijn schetsen van dit dossier? Wanneer heeft de NIRAS actie ondernomen? Wat is de huidige stand van zaken? Wat betekent deze beslissing in de praktijk voor de opslag van het afval en de opslagcapaciteit voor afval op de sites in kwestie? Zijn er de afgelopen vijf jaar nog zulke beslissingen genomen? Zijn er de afgelopen vijf jaar nog erkenningen voor afvalconditionering en –

05.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Waarom heeft NIRAS de vergunning van Electrabel voor de verwerking, de conditionering en de ophaling van radioactief afval ingetrokken? Sinds eind 2015 stapelt dat afval zich in Doel en Tihange op. De exploitant zegt dat hij snel een oplossing wil omdat de capaciteiten beperkt zijn. Waarin zal deze oplossing bestaan?

Welk volume aan radioactief afval is er tegenwoordig opgeslagen en wat is de restcapaciteit? Wanneer zal Electrabel een dossier indienen om zijn vergunning terug te krijgen?

05.02 Kristof Calvo (Ecolo-Groen): Nous avons appris récemment que l'Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies (ONDRAF) a retiré l'agrément relatif au conditionnement des déchets pour certains sites nucléaires – une mesure loin d'être anodine. Cet agrément est régulièrement réexaminé, or le dernier dossier d'Electrabel n'était pas en règle. Son agrément lui a donc été retiré fin 2015.

De quel agrément ou permis spécifique s'agit-il? Quand exactement l'ONDRAF a-t-il pris des mesures concrètes? Quelles seront précisément les conséquences de cette décision sur le stockage des déchets nucléaires? Des décisions analogues ont-elles été prises au cours des cinq dernières années? Dans l'affirmative, la ministre peut-elle fournir un aperçu de tous les agréments retirés?

opslag ingetrokken? Zo ja, kunt u een overzicht geven van de ingetrokken erkenningen ter zake?

Ik dank u alvast voor uw antwoorden.

05.03 Karine Lalieux (PS): Madame la ministre, je ne vais pas répéter ce que mes collègues ont dit sur le retrait d'agrément à Electrabel par l'ONDRAF. Comme eux, je voudrais connaître les raisons de ce retrait. Quelles sont les mesures correctrices demandées à Electrabel et dans quel délai? Quel est l'état des capacités de stockage provisoire sur les sites des centrales nucléaires elles-mêmes? Quand seront-elles dépassées?

05.03 Karine Lalieux (PS): Waarom werd die erkenning ingetrokken? Welke correctie-maatregelen werden er aan Electrabel gevraagd en binnen welke termijn? Hoe zit het met de opslagcapaciteit op de sites?

05.04 Minister Marie-Christine Marghem: Beste collega's, zoals bepaald in het KB van 18 november 2002 heeft de NIRAS op 11 december 2015 aan Electrabel een nieuwe erkenning voor een periode van twee jaar toegekend. Dit gebeurde in het kader van de vernieuwing van de erkenning voor de verwerking, de conditionering en de ophaling van hun radioactief afval, een belangrijke stap in het proces voor het beheer van afval, waarin de geschiktheid van het procédé, de methode of de installatie voor het produceren van radioactief afval dat voldoet aan de criteria van de NIRAS, kan worden geverifieerd.

05.04 Marie-Christine Marghem, ministre: Conformément à l'arrêté royal du 18 novembre 2002, le 11 décembre 2015, l'ONDRAF a délivré un nouvel agrément de deux ans à Electrabel pour le traitement, le conditionnement et l'enlèvement des déchets radioactifs. Début 2016, à Doel et à Tihange, l'ONDRAF a entamé un audit des procédés de traitement des déchets radioactifs, lequel a révélé que l'exploitant n'est pas en mesure de garantir la qualité des données radiologiques.

Het is in dit kader dat de NIRAS begin 2016 volledige audits van de verwerkingsprocedures van radioactief afval op de sites van Doel en Tihange heeft opgestart. Deze audits hebben aangetoond dat de kwaliteit van de radiologische data niet verzekerd kan worden door de exploitant.

Au regard de ces résultats, l'ONDRAF a considéré qu'une série de points devaient être corrigés par l'exploitant et a décidé de suspendre temporairement l'agrément pour le traitement et le conditionnement des déchets radioactifs sur les sites de Doel et Tihange, le temps de satisfaire à ses attentes concernant notamment les instruments et méthodes de calcul utilisés pour la caractérisation des déchets radioactifs. Cette suspension a été décidée en mars 2016 pour la centrale nucléaire de Doel et en avril 2016 pour la centrale nucléaire de Tihange. En conséquence, Electrabel ne peut temporairement plus transférer la propriété de ses déchets nucléaires de Doel et de Tihange à l'ONDRAF.

NIRAS heeft derhalve geoordeeld dat de exploitant bepaalde punten moet herzien en heeft de erkenning voor de conditionering van het radioactief afval op de sites van Doel en Tihange tijdelijk ingetrokken, respectievelijk in maart en april 2016. Electrabel beschikt over voldoende opslagcapaciteit om de periode van de tijdelijke intrekking te overbruggen.

Selon les évaluations actuelles, Electrabel dispose de capacités d'entreposage suffisantes pour couvrir ses besoins pendant la période de suspension. Engie Electrabel ne doit pas présenter de nouveaux dossiers pour récupérer son agrément. Depuis la suspension des agréments, un processus de questions/réponses sur les actions à prendre a été engagé. Ce processus vise à apporter tous les éclaircissements voulus aux questions soulevées et aboutira progressivement à une réponse définitive pour l'ensemble des questions, question par question. À la fin de ce processus continu, la suspension des agréments devrait être levée.

Om de erkenning terug te krijgen, moet ENGIE Electrabel geen nieuw dossier indienen, maar wel een reeks vragen beantwoorden om de gevraagde verduidelijking te verschaffen en een actieplan opstellen.

En conclusion, la bonne exécution par Engie Electrabel des actions qui découlent des remarques et questions bloquantes formulées par l'ONDRAF, dans le cadre des audits radiologiques susmentionnés, mènera à un renouvellement progressif de l'agrément relatif à la caractérisation radiologique.

Ik heb NIRAS eind december 2016 gevraagd om mij een omstandig rapport te bezorgen, meer bepaald een overzicht van de vroegere en de huidige erkenningen van de andere nucleaire exploitanten.

Enfin, j'ai demandé à l'ONDRAF, fin décembre 2016, de me faire un rapport détaillé sur ce dossier et de me donner notamment une vue d'ensemble de la situation passée et présente des agréments des autres exploitants nucléaires. Je suis en attente de ce rapport de la part de l'ONDRAF.

Je vous remercie pour votre attention.

05.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, cela date de mars et d'avril 2016 et vous demandez un rapport en décembre 2016 parce que je suppose que, comme nous, à ce moment-là, vous apprenez la situation. C'est pour le moins particulier. L'une de mes questions visait à voir comment l'ONDRAF avait communiqué au grand public autour de cette décision parce que c'est M. Bens qui, incidemment, l'a dit en commission. Mais il semblerait que même vous, vous n'étiez pas informée non plus. C'est quand même particulier!

Je comprends mieux pourquoi je n'ai pas de réponse à ma première question qui était de savoir comment l'ONDRAF avait communiqué sa décision du mois d'avril et du mois de mars, au grand public. C'était l'objet de ma première question. Je vois qu'il n'y a pas d'autres éléments. Ce n'est pas grave. C'est ainsi mais cela montre bien l'ampleur du problème.

En ce qui concerne le volume précis de déchets actuellement stockés, vous ne donnez pas de chiffre. Vous dites qu'il y a assez d'espace pour l'instant. Mais on ne sait pas jusque quand cela va durer puisque la sortie va être progressive et qu'il faudra que les feux verts soient donnés. On ne sait pas quel est le volume occupé aujourd'hui ni quel est l'espace encore disponible. Vous êtes peut-être confiante sur le fait qu'une solution sera trouvée rapidement mais il n'y a pas encore de feu vert.

Vous dites que vous avez demandé un rapport. Vu l'absence de réponse précise sur les chiffres et les dates, je vais vous demander une copie de ce rapport de sorte que nous puissions prendre connaissance de l'ampleur du problème, dans la foulée de ce que vous allez recevoir. En matière de sécurité nucléaire, ces questions de retraits d'agrément, même partiels ou temporaires, méritent que le parlement et le gouvernement puissent en être informés. De votre côté, il n'est pas normal que vous deviez découvrir cela suite à ce que M. Bens a évoqué. Pour le même prix, s'il n'avait rien dit, on ne l'aurait jamais appris!

Pouvez-vous vous engager à transmettre une copie de ce rapport au secrétariat de la commission?

05.06 Marie-Christine Marghem, ministre: Je n'y vois pas d'inconvénient, même si on sait que dans ces matières, il y a parfois quelques obstacles de confidentialité. On verra ce qu'on va me dire mais la réponse est oui, a priori.

05.07 Kristof Calvo (Ecolo-Groen): Mevrouw de minister, ik wil u alvast bedanken voor het bezorgen van het rapport. Dat is een logische demarche na de chronologie waarvan wij net akte hebben kunnen nemen.

05.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Die feiten dateren van maart en april 2016 en u vraagt een rapport in december 2016. Hoe heeft NIRAS die beslissing publiek gemaakt? De heer Bens informeerde ons daarover terloops in de commissie. U was blijkbaar ook niet op de hoogte.

U geeft geen cijfers over het volume van het opgeslagen afval, maar u beweert dat er genoeg ruimte is. We weten niet hoelang het zal duren voordat men een erkenning kan krijgen, en we weten niet hoeveel ruimte er nog nodig zal zijn.

Ik vraag u een kopie van het rapport om zicht te hebben op de omvang van het probleem, want we krijgen geen antwoorden. Het Parlement en de regering moeten ervan op de hoogte worden gebracht als er een erkenning wordt ingetrokken. Het is niet normaal dat u dat via de hoorzitting met de heer Bens moet vernemen. Voor hetzelfde geld waren we het nooit te weten gekomen!

05.06 Minister Marie-Christine Marghem: Ik zal u een kopie van het rapport bezorgen.

05.07 Kristof Calvo (Ecolo-Groen): Il est pour le moins surprenant que la Chambre, mais aussi la ministre de tutelle, aient dû attendre décembre 2016 pour

Wij en ook u blijkbaar, de voogdijminister — als het gaat over u is het eigenlijk problematischer dan als het gaat over ons, parlementsleden — hebben ontdekt in december 2016 dat er sinds maart 2016, bijna negen maanden eerder, een probleem is dat ertoe heeft geleid dat de NIRAS de erkenning heeft ingetrokken voor de conditionering van het nucleair afval op de sites van Doel en Tihange. Ik begrijp niet hoe het kan dat zoiets negen maanden onder de radar blijft voor u, de voogdijminister. Ik begrijp niet hoe dat kan.

Ten tweede, u zegt dat de erkenning definitief is ingetrokken in maart 2016. De formele beslissing werd genomen in maart of april 2016. Dat is ondertussen al een hele tijd geleden, maar de problemen zijn blijkbaar vandaag nog altijd niet opgelost. U zegt immers dat nu vraag per vraag wordt gewerkt tussen Engie Electrabel en de NIRAS. Engie moet geen brieven sturen naar de NIRAS, Engie moet die problemen oplossen.

Het verontrust mij heel sterk, mevrouw de minister, dat de problemen die aanleiding hebben gegeven tot de beslissing van de NIRAS — niet zomaar een beslissing — vandaag blijkbaar nog altijd bestaan, want de erkenning is vandaag nog altijd ingetrokken. Dat verontrust mij en ik zal hier zeker nog op terugkomen op relatief korte termijn.

05.08 Karine Lalieux (PS): Madame la ministre, je crois qu'il est important de transmettre le rapport. Nous ne connaissons pas le timing. Nous ne savons pas jusque quand cette situation va durer.

découvrir qu'un problème datant déjà de mars 2016 avait entraîné le retrait de l'agrément relatif au conditionnement des déchets nucléaires à Doel et à Tihange. De plus, le retrait remonte à mars 2016, mais il semble que les problèmes n'ont toujours pas été résolus. Voilà qui est particulièrement inquiétant!

05.08 Karine Lalieux (PS): Het is belangrijk dat het rapport wordt overgemaakt. We weten niet hoelang deze toestand nog zal blijven duren.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

06 Questions jointes de

- **M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la réserve stratégique 2017-2018" (n° 15643)**

- **Mme Leen Dierick à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la constitution d'une réserve stratégique" (n° 15685)**

06 Samengevoegde vragen van

- **de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de strategische reserve 2017-2018" (nr. 15643)**

- **mevrouw Leen Dierick aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het aanleggen van een strategische reserve" (nr. 15685)**

06.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la présidente, madame la ministre, Elia a établi son rapport permettant la fixation de la réserve stratégique, le 15 novembre 2016. La DG Énergie vous a, quant à elle, transmis son rapport le 15 décembre 2016.

06.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Elia heeft zijn rapport voor de vaststelling van de strategische reserve opgesteld op 15 november 2016. De AD Energie heeft u zijn rapport overgezonden op 15 december. U moet uiterlijk op 15 februari een beslissing nemen.

Par ailleurs, nous savons que votre décision doit être prise au plus tard le 15 février, mais nous ne doutons pas qu'une telle décision est préparée longtemps à l'avance, eu égard aux rapports qui sont déjà en votre possession.

Wat is uw standpunt dien-aangaande? Wat staat er al vast? Welke informatie verwacht u nog?

Madame la ministre, pouvez-vous nous expliquer votre position en la matière en nous donnant, par exemple, une fourchette? Pourriez-vous nous faire part des différentes dimensions déjà fixées en termes de gestion de la demande, de capacité disponible, etc.? Quelles sont les éventuelles informations que vous attendez encore?

06.02 **Leen Dierick** (CD&V): Mevrouw de minister, de heer Nolleet heeft de situatie al geschetst. Ik ga dan ook meteen over tot mijn vragen.

Hebt u het advies van de AD Energie over de noodzaak tot het aanleggen van een strategische reserve ontvangen? Zo ja, welke beslissing bereidt u daaromtrent voor?

Vorig jaar hebt u beslist om geen bijkomende strategische reserve aan te leggen. De strategische reserve bevat al een volume van 750 megawatt die in 2014 voor een periode van drie jaar werd gecontracteerd. Dit contract zal dit jaar aflopen. Hebt u al een zicht op wat er zal gebeuren met deze gecontracteerde hoeveelheid? Kunnen deze centrales terug op de markt komen?

De beleidsnota vermeldt dat, ingaand op de vraag van de CREG, overleg wordt gepleegd over de berekeningshypothese en de methodiek die door de transmissienetbeheerder worden aangewend om het volume van de strategische reserve te bepalen, nodig in de winter 2017-2018. Heeft dit overleg al plaatsgevonden? Zo ja, wanneer? Zo nee, waarom is dat nog niet gebeurd?

06.03 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Madame la présidente, chers collègues, en premier lieu, je tiens à vous informer que conformément à l'article 7^{quater} de la loi sur l'électricité, la décision que je dois prendre de constituer une réserve stratégique pour la période hivernale 2017-2018 doit être communiquée à Elia pour ce 15 janvier 2017 et non le 15 février. C'est vraiment tout proche.

Cela ne signifie pas que je sois déjà tout à fait décidée. C'est pour cette raison que je ne peux même pas vous donner une fourchette. Le cas actuel est très délicat.

Comme vous le savez, pour déterminer ce besoin ou non de constituer une réserve stratégique, je dois tenir compte des avis qui m'ont été remis par Elia et la DG Énergie, mais également des faits intervenus en novembre 2016. Force a été de constater que notre sécurité d'approvisionnement a été mise à mal suite à la simultanéité de divers événements: de nombreuses unités nucléaires françaises à l'arrêt, des unités nucléaires à l'arrêt chez nous, l'absence de vent, une période de froid, une importation réduite du fait des flux de bouclage. Nous avons eu l'occasion d'en parler ensemble en commission.

C'est pour cette raison que, cette année, cette décision est plus difficile à prendre. Je ne peux pas vous donner, pour l'instant, de fourchettes qui vous permettent de voir dans quel sens cela s'oriente. En réalité, dans ses travaux, Elia envisage qu'il pourrait ne pas y avoir besoin de réserve stratégique. Je veux être extrêmement prudente. Je veux pouvoir analyser tout cela dans les moindres détails pour prendre ma décision avec le plus de circonspection possible.

Conformément à l'article 7^{quinquies} de la loi sur l'électricité, en cas d'appel d'offres, les unités de production qui font l'objet d'une notification de mise à l'arrêt temporaire ou définitif et les unités qui sont effectivement sous cocon ont l'obligation de participer, tandis que la gestion de la demande est autorisée à participer à la réserve

06.02 **Leen Dierick** (CD&V): La ministre a-t-elle déjà reçu l'avis de la DG Énergie? Quelle décision prendra-t-elle? En 2014, il a été convenu d'un volume de 750 MW pour une période de trois ans. Qu'advient-il de ce volume? Le retour sur le marché des centrales en question est-il possible? Une concertation a-t-elle déjà été organisée concernant les hypothèses de calcul et la méthode utilisée par le gestionnaire du réseau de transmission pour fixer le volume de la réserve stratégique nécessaire pour l'hiver 2017-2018?

06.03 **Minister Marie-Christine Marghem**: Mijn beslissing moet vóór 15 januari en niet vóór 15 februari aan Elia meegedeeld worden. Ik kan u evenwel nog geen marge meedelen. De huidige kwestie is bijzonder delicaat. Naast de adviezen van Elia en de AD Energie moet ik rekening houden met de ontwikkelingen van november 2016 die de continuïteit van onze energievoorziening in gevaar hebben gebracht (stilgelegde Franse kerncentrales, flauwte, enz.).

Volgens Elia is er misschien geen strategische reserve nodig.

Ik wil al die aspecten analyseren om een beslissing te kunnen nemen.

In geval van offerteaanvragen moeten de productie-eenheden waarvoor gemeld is dat ze tijdelijk of definitief zullen sluiten en de eenheden die in de mottenballen zijn gelegd aan de procedure deelnemen terwijl de offertes inzake vraagzijdebeheer zullen worden toegelaten om deel te nemen aan de strategische reserve.

stratégique.

En réponse à la question spécifique que vous me posez, madame Dierick, quant à l'éventuel retour sur le marché d'unités qui avaient été retenues dans la réserve stratégique, rien ne s'y oppose. C'est une des raisons pour lesquelles la CREG souhaite que soient précisées dans la loi les conditions de retour sur le marché de ces unités.

Je vous remercie.

06.04 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je comprends votre prudence, vu les expériences récentes et l'incertitude de cette énergie intermittente qu'est devenue l'énergie nucléaire. Nous l'avons constaté en France une fois et en Belgique aujourd'hui car, à l'instant où l'on se parle, Doel 4 est à l'arrêt, de manière inopinée; on ignore toujours pourquoi. C'est arrivé en France pour des raisons de sécurité que l'on connaît, mais une dizaine de centrales ont également dû être fermées.

Forcément, tout cela génère une incertitude, que vous devez gérer. Néanmoins, il vous reste cinq jours, puisque c'est le 15 janvier. Je m'excuse pour le 15 février: j'étais reparti de la page 11 du rapport de nos discussions et de vos propos, dans le cadre de la note de politique générale. (...) Il n'y a pas de souci, et aucune accusation ne se trouve derrière cela. Je dis juste où j'ai trouvé ma source pour la date du 15 février, mais j'aurais dû retourner dans la loi, ce que je n'ai pas fait.

Pour le reste, vous avez encore cinq jours. J'ose espérer que, ce moment venu, vous ne demanderez pas un report. Selon moi, ce ne serait d'ailleurs pas possible, parce que cela reste une dimension importante d'une politique énergétique, malheureusement nécessaire vu l'intermittence du nucléaire.

06.05 Leen Dierick (CD&V): Dank u voor uw antwoord, mevrouw de minister.

Ik begrijp dat u de nodige informatie van Elia hebt gekregen en dat u momenteel alles aan het bekijken bent. Het is moeilijk om daarover nu uitspraken te doen. Ik heb daarvoor alle begrip.

Betreffende mijn laatste vraag, er zou een overleg komen met de CREG over de berekeningshypothesen. Heeft dat overleg met de CREG al plaatsgevonden?

06.06 Marie-Christine Marghem, ministre: Vous parlez de la concertation entre la CREG et qui?

06.07 Leen Dierick (CD&V): U hebt bij uw beleidsnota vermeld dat de CREG aanraadde overleg te plegen over de berekeningshypothesen en de methodiek die Elia hanteert om het volume op een andere manier te bepalen. Dat overleg is er nog niet geweest? U had het aangekondigd in uw beleidsnota.

06.08 Marie-Christine Marghem, ministre: Pour répondre à votre question, nous allons immédiatement interroger le collaborateur,

Mevrouw Dierick, niets belet de eenheden die in de strategische reserve werden opgenomen naar de markt terug te keren. De CREG wenst dat de voorwaarden voor de terugkeer naar de markt in de wet vastgelegd worden.

06.04 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ik begrijp dat u voorzichtigheid wilt betrachten. Doel 4 ligt momenteel stil, dat is een illustratie van de onzekerheid waarmee u af te rekenen hebt.

Ik verontschuldig me voor mijn vergissing omtrent de datum van 15 februari, ik had de wettekst erop moeten nalezen.

Ik hoop dat u over vijf dagen geen uitstel zult vragen. Gezien de wisselende bedrijfszekerheid van de kerncentrales is een energie-beleid zeker nodig.

06.05 Leen Dierick (CD&V): Je comprends parfaitement que la ministre examine d'abord les informations qu'elles a reçues d'Elia. La CREG a recommandé une concertation sur les hypothèses de calcul et la méthode appliquées par Elia afin de déterminer le volume de manière différente. Cette concertation était annoncée dans la note de politique générale. A-t-elle déjà eu lieu?

06.08 Minister **Marie-Christine Marghem**: Ik zal navraag doen bij

parce que j'avais omis de prévoir cela dans la réponse. La semaine dernière, en raison des circonstances, l'ensemble des collaborateurs n'était pas présent et je vous transmettrai la réponse, éventuellement par e-mail, afin que vous n'attendiez pas si vous n'avez plus d'autres questions.

de medewerker en u het antwoord doormailen.

06.09 **Leen Dierick** (CD&V): Goed, dank u wel.

U wacht een drukke week: op 13 januari is er overleg met minister Tommelein en op 15 januari wordt het volume van de strategische reserve bepaald. Ik wens u veel energie toe.

06.10 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Merci beaucoup, madame Dierick. J'en aurai besoin!

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

La **présidente**: Nous en venons à la question n° 14343 de M. Jean-Marc Nollet.

06.11 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, votre réponse est-elle complète?

06.12 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Oui, j'ai une réponse complète.

06.13 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la présidente, je propose dès lors de transformer ma question orale en question écrite afin de gagner un peu de temps. Le collaborateur de Mme la ministre pourra me transmettre la réponse.

La **présidente**: La question n° 14343 de M. Jean-Marc Nollet est transformée en question écrite. Il en va de même pour la question n° 15690 de M. Kristof Calvo figurant au point 21 de l'agenda.

De **voorzitter**: Op aanvraag van de heer Nollet wordt zijn vraag nr. 14343 in een schriftelijke vraag omgevormd.

07 Questions jointes de

- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les provisions nucléaires" (n° 15177)
- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les provisions nucléaires" (n° 15622)
- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le démantèlement différé" (n° 15658)
- Mme Karine Lalieux à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les provisions nucléaires" (n° 15695)

07 Samengevoegde vragen van

- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de nucleaire voorzieningen" (nr. 15177)
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de nucleaire voorzieningen" (nr. 15622)
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de uitgestelde ontmanteling" (nr. 15658)
- mevrouw Karine Lalieux aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de nucleaire voorzieningen" (nr. 15695)

07.01 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la présidente, madame la ministre, la Commission des provisions nucléaires (CPN) a remis sa décision le 12 décembre dernier: ENGIE doit assurer et

07.01 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): De Commissie voor nucleaire voorzieningen (CNV)

ajuster ses provisions. Il semble que la CPN estime qu'il manque plus de 1,8 milliard dans le fonds des provisions, confirmant ainsi les conclusions de l'étude réalisée par Estelle Cantillon, commanditée et publiée il y a plusieurs mois par les écologistes. Madame la ministre, je suppose que vous ou vos collaborateurs en avez eu connaissance car je l'ai diffusée.

À cette occasion, nous dénonçons déjà l'utilisation d'un taux d'actualisation de 4,8 % artificiellement gonflé.

Dans le journal *L'Écho* du 14 décembre 2016, le président de la CPN laisse entendre que sa Commission avait déjà indiqué, voici trois ans, que ce taux n'était pas tenable. Madame la ministre, comment (sous quelle forme) et quand ce propos a-t-il été transmis à l'autorité de tutelle de l'époque et/ou à celle qui lui a succédé, en l'occurrence vous?

Pouvez-vous nous donner les conclusions de la CPN, notamment en termes de taux d'actualisation et d'évaluation des coûts, et en tirer les montants dès lors nécessaires pour rétablir le juste financement du fonds des provisions nucléaires?

Dans le même journal, le président évoque une autre conclusion qui concerne la possibilité de revoir à nouveau le montant des provisions sans attendre la nouvelle échéance triennale. Manifestement, la CPN a effectué un travail en profondeur. Pouvez-vous être complète et précise sur l'ensemble des positions et décisions de la CPN, de telle sorte que nous ne découvrons pas celles-ci, élément par élément, dans les interviews ultérieures mais que nous soyons informés de la totalité en commission?

Le besoin d'absolue transparence en la matière n'est-il pas légitime et nécessaire en dehors même de l'éventuelle réalisation d'ouverture du capital, telle qu'évoquée par le président de la CPN dans son interview?

Pouvez-vous également nous donner le taux d'actualisation initialement suggéré et souhaité par Synatom? C'est une information importante. Dans le cadre de son dossier de réévaluation remis le 12 septembre, le journal *Le Soir* évoque un taux de 4,8 %. Par ailleurs, pouvez-vous nous dire quels étaient les réactions et les avis de l'ONDRAF sur ces propositions initiales venant de Synatom?

J'aimerais que vous puissiez également nous informer sur les taux d'actualisation actuellement retenus dans les autres pays de l'Union européenne. Cela fait partie de la réflexion d'ensemble.

Fin 2015, les provisions atteignaient 8,4 milliards d'euros (3,6 pour le démantèlement et 4,7 pour la gestion des combustibles usés). Quels sont désormais les montants à atteindre pour chacune des années suivantes jusque et y compris fin 2018, tant pour le démantèlement que pour la gestion des combustibles usés? Quels sont les scénarios et toutes les hypothèses retenues pour la détermination de ces montants?

J'aimerais que vous puissiez nous dire ce qui a motivé l'introduction en 2015 d'une disposition permettant à Electrabel de demander un report du démantèlement des centrales nucléaires et que vous

besliste dat ENGIE zijn voorzieningen moet verzekeren en aanpassen. De commissie meent dat er 1,8 miljard euro in het fonds ontbreekt, en bevestigt zo de bevindingen van de door de groenen bestelde studie van Estelle Cantillon.

Drie jaar geleden noteerde de CNV dat de actualisatievoet niet houdbaar was. Hoe en wanneer werd dat advies aan de toenmalige voogdijoverheid en haar opvolger meegedeeld?

Wat zijn de bevindingen van de CNV, meer bepaald op het stuk van de actualisatievoet en de kostenanalyse, en welke bedragen zijn er nodig voor een deugdelijke en goed becijferde financiering van het fonds?

De CNV overweegt de mogelijkheid om het bedrag van de voorzieningen te herzien zonder de driejaarlijkse termijn af te wachten. Kunt u ons alle standpunten en beslissingen van de CNV meedelen?

Is er geen nood aan transparantie, nog afgezien van de door de voorzitter van de CNV naar voren geschoven eventuele openstelling van het kapitaal?

Welke actualisatievoet wenste Synatom aanvankelijk in het kader van zijn op 12 september ingediende herevaluatiedossier en wat waren de voorstellen en de adviezen van NIRAS daaromtrent?

Welke actualisatievoeten gelden er in de andere lidstaten van de Unie?

Welke bedragen zijn er de volgende jaren nodig voor de ontmanteling en voor het beheer van de verbruikte brandstoffen? Van welke hypothesen gaat men uit om die bedragen te bepalen?

Op grond waarvan werd in 2015 een bepaling ingevoerd op grond

précisiez si une demande en ce sens a déjà été évoquée ou déposée?

Derrière l'enjeu de définir le taux d'actualisation le plus correctement possible, il faut être prudent en la matière puisqu'on sait qu'il y a toujours le projet Bianca, sur lequel j'aimerais que vous puissiez aussi faire un topo. Quelle garantie pouvez-vous nous donner que la maison mère Engie ne se déleste du boulet Electrabel (et de sa dette de démantèlement et de gestion des déchets nucléaires) à bon compte et sur le dos des contribuables belges?

07.02 Karine Lalieux (PS): Mon intervention ira dans le même sens que la première question qu'a posée M. Nollet et qui portait sur Synatom.

La Commission des provisions nucléaires a revu à la baisse le taux d'actualisation appliqué aux provisions nucléaires. Depuis 2013, il se situait à 4,8 %. Elle a décidé de ramener ce taux à 4,2 % fin 2016, à 3,85 % fin 2017 et à 3,5 % fin 2018.

Quels sont les montants supplémentaires dus par les producteurs nucléaires en application de cette décision? Celle-ci est-elle contestée par les producteurs?

07.03 Marie-Christine Marghem, ministre: Chers collègues, ces questions très complexes induisent des réponses relativement longues, mais il en est ainsi. Je répondrai plus tard à celle qui portait sur la gestion des déchets B et C. C'est bien cela?

07.04 Karine Lalieux (PS): Oui, parce que deux questions abordent cette gestion.

07.05 Marie-Christine Marghem, ministre: Donc, j'y répondrai plus tard.

La Commission des provisions nucléaires a été créée en 2003 en étant dotée d'une personnalité juridique propre en vue d'accomplir son travail de manière indépendante, à l'abri de toute pression. Ces travaux sont confidentiels. Je puis toutefois vous indiquer que la révision triennale de 2016 a débuté le 12 septembre dernier. Cependant, les travaux avaient commencé bien avant la publication que vous avez commandée à Mme Cantillon. La loi prévoit que la Commission rende son avis dans les nonante jours. En l'espèce, elle l'a rendu le 12 décembre.

Son indépendance est indispensable afin que les experts qui la composent puissent travailler avec toute la sérénité requise. Cet organe m'a transmis ses conclusions à la fin du mois de décembre.

Par ailleurs, je suis de très près, avec toute la vigilance de rigueur, le projet de réorganisation incluant la possible introduction en Bourse d'Electrabel, connu sous le nom de "plan Bianca". J'ai été, bien évidemment, particulièrement attentive aux propos tenus lors de la conférence de presse financière du dernier trimestre 2016 et suis

waarvan Electrabel kan vragen de ontmanteling van de kerncentrales uit te stellen? Werd er al een verzoek in die zin ingediend?

Welke garanties kunt u ons geven dat moederbedrijf ENGIE zich niet zonder al te veel kleerscheuren zal ontdoen van blok aan het been Electrabel en de bijbehorende schuld voor de ontmanteling en het beheer van het nucleaire afval, ten koste van de Belgische belastingbetaler?

07.02 Karine Lalieux (PS): Na de publicatie van het rapport van Synatom heeft de Commissie voor nucleaire voorzieningen de actualisatievoet naar beneden bijgesteld: hij bedraagt momenteel 4,2 % en zal eind 2017 verlaagd worden tot 3,85 % en eind 2018 tot 3,5 %. Hoeveel moeten de producenten bijbetalen als gevolg van die beslissing? Werd ze aangevochten?

07.05 Minister Marie-Christine Marghem: De Commissie voor nucleaire voorzieningen (CNV) werd in 2003 opgericht met een eigen rechtspersoonlijkheid, opdat ze op onafhankelijke wijze zou kunnen werken, zonder dat er enige druk op haar kan worden uitgeoefend. De werkzaamheden van de CNV zijn confidentieel. De driejaarlijkse herziening is op 12 september 2016 van start gegaan, maar de werkzaamheden werden lang voor de publicatie die u bij mevrouw Cantillon hebt besteld, aangevat. De CNV moet binnen 90 dagen advies uitbrengen en heeft dat op 12 december gedaan.

De onafhankelijkheid van de CNV is mijns inziens onontbeerlijk. Ze

parfaitement consciente que la plus grande vigilance est souhaitée, non seulement pour les provisions, mais aussi pour ce projet.

Pour ce qui concerne la question relative à l'introduction, en 2015, d'une disposition particulière permettant de reporter le démantèlement, vous faites référence, sauf erreur de ma part, à l'arrêté royal complétant l'arrêté royal du 30 novembre 2011 portant prescription de sûreté des installations nucléaires par des prescriptions concernant le déclassement des mêmes installations. Je vous suggère dès lors de vous adresser à mon collègue Jan Jambon, qui est compétent en matière de sûreté nucléaire.

Cela étant dit, j'en reviens à la Commission des provisions nucléaires (CPN). Celle-ci avait déjà signalé, en 2013, que le taux historique de 5 % n'était pas tenable et avait procédé à une première révision à la baisse, faisant passer ce taux à 4,8 %, taux également retenu en France pour l'actualisation des provisions d'EDF.

Dans son avis rendu en 2013, la CPN indiquait qu'elle voulait observer l'évolution des taux d'intérêt à long terme et qu'elle prévoyait d'effectuer une nouvelle adaptation à la baisse, si la tendance baissière se confirmait de manière durable. Les travaux de 2016 s'inscrivent donc logiquement dans cette approche.

L'avis de la CPN est adressé à Synatom qui établit ses comptes annuels conformément à la législation belge sur les comptes statutaires. Cet avis doit être situé dans le cadre d'un processus itératif. Donc, si des modifications importantes devaient se manifester sur le plan du choix du scénario ou des coûts de traitement, conditionnement, entreposage et enfouissement des déchets ou du combustible irradié, ou sur le plan des paramètres financiers des conditions des prêts ou toute autre modification importante des paramètres financiers qui pourraient modifier la *rating* d'Electrabel, la CPN en tiendra compte et ce, au plus tard, lors de l'évaluation triennale suivante.

La Commission a demandé à Synatom d'appliquer un taux d'actualisation de 3,5 % de façon progressive entre 2016 et 2018, ce qui aboutit aux taux d'actualisation suivant: au 31 décembre 2016, taux d'actualisation de 4,20 %; au 31 décembre 2017, taux d'actualisation de 3,85 % et au 31 décembre 2018, taux d'actualisation de 3,5 %.

Conformément à la loi du 11 avril 2003, relative aux provisions nucléaires, l'évaluation de ces provisions résultant entre autres de l'application progressive de l'évolution du taux d'actualisation entre 2016 et 2018 doit être reproduite par la société de provisionnement nucléaire dans ses comptes annuels, suivant les normes belges de comptabilité, notamment les articles 50 à 55 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001, qui stipule, entre autres, que "les provisions pour risques et charges doivent répondre aux critères de prudence, de sincérité et de bonne foi".

La prochaine révision triennale en 2019 mènera à une évaluation du taux d'actualisation. Mais si, entre-temps, des évolutions importantes se manifestaient sur les marchés financiers et/ou dans le domaine des prévisions macro-économiques à moyen terme, la commission se réserve le droit de réviser son avis, de manière anticipée, quant au

heeft mij eind december haar conclusies overgezonden. Ik volg de reorganisatieprojecten, waaronder de mogelijke beursgang van Electrabel, die de codenaam 'Bianca' heeft meegekregen, op de voet.

Met uw vraag over de invoering in 2015 van een specifieke bepaling om de ontmanteling te kunnen uitstellen verwijst u waarschijnlijk naar het koninklijk besluit dat het koninklijk besluit van 30 november 2011 vervolledigt. Het heeft betrekking op de nucleaire veiligheid, en dat is de bevoegdheid van de heer Jambon.

De CNV had in 2013 al gemeld dat de historische actualisatievoet van 5 % niet houdbaar was, en had de actualisatievoet voor de nucleaire voorzieningen van EDF, net zoals in Frankrijk, op 4,8 % vastgelegd. De CNV wilde de evolutie van de rentevoeten op lange termijn observeren en de actualisatievoet eventueel opnieuw verlagen. De werkzaamheden van 2016 kaderen in deze aanpak.

De CNV geeft haar advies aan Synatom, die haar jaarrekening opmaakt overeenkomstig de Belgische wetgeving. Dit advies moet deel uitmaken van een iteratief proces: als er wijzigingen zijn die de rating van Electrabel kunnen beïnvloeden, zal de CNV er rekening mee houden, en dit uiterlijk bij de volgende driejaarlijkse evaluatie. De commissie heeft Synatom gevraagd om tegen 2018 uit te komen op een actualisatievoet van 3,5 %, via een voet van 4,20 % eind 2016 en van 3,85 % eind 2017.

De waardering van de nucleaire voorzieningen moet door de kernprovisievennootschap worden opgenomen in haar jaarrekening, conform de Belgische boekhoudkundige normen en met inachtneming van de beginselen van voorzichtigheid, oprechtheid en goede trouw, overeenkomstig

taux d'actualisation à utiliser.

La diminution de 4,8 à 3,5 signifie une augmentation à terme de 1 718 millions d'euros à la valeur fin 2016. La valeur exacte sera recalculée à la fin des années respectives de chaque année.

Le taux d'actualisation initialement utilisé par Synatom dans sa proposition 2016 était de 4,8 %. C'est sur cette base que l'ONDRAF a remis son avis. L'organisme ne se prononce pas sur les paramètres financiers, qui sont de la compétence exclusive de la Commission des provisions nucléaires. Je rappelle qu'en matière de provisionnement nucléaire, comparaison n'est pas raison. Chaque pays a un système et une structure de l'industrie nucléaire qui lui sont propres. Fin 2016, une étude de Standard & Poor's montrait les taux d'actualisation bruts retenus en Europe fin 2014 pour des pays comparables à la situation belge, qui variaient entre 4 et 4,8 %: EDF: 4,6 %; E.On: 4,7 %; RWE: 4,6; EnBW: 4,8 %; ENGIE: 4,8 %; Vattenfall: 4 %. Avec 3,5 %, la Belgique impose à ses exploitants nucléaires un taux d'actualisation parmi les plus bas.

À ce jour, je n'ai reçu aucune opposition de la société de provisionnement nucléaire contre l'avis de la Commission des provisions nucléaires.

het koninklijk besluit van 30 januari 2001.

De actualisatievoet zal in het kader van de volgende driejaarlijkse herziening, in 2019, worden herzien, tenzij de Commissie voor nucleaire voorzieningen (CNV) haar advies voortijdig herzieet. Daartoe heeft ze het recht indien zich aanmerkelijke evoluties voordoen op de financiële markten.

De vermindering van 4,8 naar 3,5 % houdt op termijn een stijging in met 1.718 miljoen euro tegen de waarde van eind 2016.

Het advies van NIRAS is gebaseerd op de door Synatom voor 2016 voorgestelde voet van 4,8 %. Enkel de CNV is bevoegd voor de financiële parameters.

Elk land kent een eigen regeling en de structuur van de nucleaire industrie verschilt van land tot land. Voor situaties die vergelijkbaar zijn met de onze werden in Europa eind 2014 brutoactualisatievoeten tussen 4 en 4,8 % gehanteerd. De door België aan de nucleaire exploitanten opgelegde actualisatievoet ligt dus erg laag. De kernprovisievennootschap heeft me niet in kennis gesteld van enig verzet tegen het advies van de CNV.

07.06 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): À ce stade, vous pointez que vous n'avez plus acté aucune contestation des montants. Y a-t-il un délai pour ces contestations? Aujourd'hui, c'est bien, mais s'agit-il du montant définitif ou les chiffres peuvent-ils encore bouger?

07.06 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Bestaat er een termijn waarbinnen de bedragen betwist kunnen worden? Is dat het definitieve bedrag of kan er met de bedragen nog gespeeld worden?

07.07 Marie-Christine Marghem, ministre: Je ne peux pas vous répondre maintenant. Je vais consulter la loi et je vous répondrai ultérieurement.

07.07 Minister Marie-Christine Marghem: Ik zal eerst de wet raadplegen en u dan antwoorden.

07.08 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je vous remercie concernant ce volet-là.

07.08 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ik heb ook gevraagd onder welke vorm de CNV drie jaar geleden heeft aangekondigd dat die actualisatievoet te hoog was. Het is gemakkelijk nu te zeggen dat de voet toen al te hoog

Deuxièmement, ma première question visait à savoir sous quelle forme, voici trois ans, le président de la CPN avait-il déjà laissé entendre que ce taux était trop élevé? En effet, il est facile de dire, trois ans après, que le taux était trop élevé déjà à l'époque. Il était

déjà là, et c'était déjà la même commission. Quelqu'un aurait pu dire que c'était trop élevé. Il le dit dans une interview trois ans après. C'est particulier. Comment ce propos a-t-il été transmis à l'autorité de tutelle? Je n'ai pas d'information à ce sujet. Je vous remercie.

07.09 Marie-Christine Marghem, ministre: Je tiens à le dire: je note que maintenant, la commission des provisions nucléaires s'autorise à revoir, lorsque les circonstances changent, le taux d'actualisation. C'est tout de même une bonne avancée.

07.10 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je suis d'accord avec vous. Non seulement ils ont revu à la baisse les taux, qu'ils ont fait passer de 3,8 à 4,5 par paliers, comme vous l'avez rappelé, mais en plus, ils se sont auto-octroyés (ce qui est légalement douteux) la possibilité de les revoir encore plus fortement, en fonction de l'évolution des taux, ce qui me semble absolument nécessaire eu égard aux chiffres que j'ai pu transmettre dans le cadre de l'étude de Cantillon. On verra bien si cela est contesté ou pas.

J'entends vos propos sur les situations dans d'autres pays. Par rapport à Bianca, votre vigilance semble grande, mais il faut prendre des mesures. Une table ronde a eu lieu en 2011 et traitait déjà de ces questions-là. Elle a conclu, notamment, par le fait d'inviter le gouvernement (déjà à l'époque mais il ne l'a pas fait) à mettre en place des mesures visant à maintenir une responsabilité sur le propriétaire, devenu historique, au cas où Bianca ou quelque chose de similaire se réaliserait.

Et là, on a votre vigilance. Vous l'avez déjà dit il y a quelques mois. Moi, ce que je demande, ce sont des mesures pour que juridiquement, ce soit encadré avant qu'il ne soit trop tard, avant que l'entreprise ne soit, le cas échéant, vendue. On n'est pas sûr qu'ils réaliseront l'opération, vous l'avez rappelé et cela a encore été dit dans le dernier trimestre. Il y a quelque chose là qui se joue et je ne peux que vous inviter sur ce volet-là de votre réponse, à traduire votre vigilance dans un cadre législatif certain parce que vous avez, comme moi, conscience des montants qui sont potentiellement en jeu. Ce sont plusieurs milliards d'euros qu'on va retrouver. Ici, en trois ans, c'est 1,7 ou 1,8 milliard d'euros qui doit être provisionné. En plus, si cela avait déjà été réalisé, cela aurait été à charge de l'État et pas de la responsabilité historique d'Engie qui aurait déjà repris ses billes. Bianca n'est pas encore réalisée. On peut estimer que via Synatom, ils financeront ce 1,7 ou 1,8 milliard.

J'ai encore deux éléments. Premièrement en ce qui concerne le report du démantèlement, vous renvoyez vers M. Jambon. Mais attention: ici, il ne s'agit pas de sécurité ni de sûreté. Il s'agit simplement d'une possibilité de reporter le moment du démantèlement, pas parce qu'il y a un problème de sécurité ou de sûreté mais parce que c'est un choix de l'opérateur. Autant, tantôt, j'étais embêté parce que j'étais ballotté d'un côté à l'autre, autant ici j'ai l'impression que c'est vraiment dans vos compétences. Il ne s'agit pas d'une question de sécurité ni de sûreté.

07.11 Marie-Christine Marghem, ministre: Cet arrêté royal porte

was. Het was dezelfde commissie. Hoe werd dat standpunt aan de toezichhouder meegedeeld?

07.09 Minister Marie-Christine Marghem: Thans herziet de CNV de actualisatievoet wanneer de omstandigheden wijzigen. Dit is een mooie stap vooruit.

07.10 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): De CNV heeft de tarieven verlaagd maar bovendien heeft ze zichzelf gemachtigd – wat vanuit een wettelijk oogpunt twijfelachtig is – ze nog sterker te herzien afhankelijk van de actualisatievoeten.

Wat operatie-Bianca betreft, lijkt u een grote waakzaamheid aan de dag te leggen maar er moeten maatregelen genomen worden. Op een rondetafel in 2011 werd de regering ertoe opgeroepen de aansprakelijkheid van de eigenaar in een of andere vorm te behouden als de operatie-Bianca of iets dergelijks gerealiseerd zou worden. De regering heeft dat echter nagelaten.

Ik vraag een juridische omkadering vóór de eventuele verkoop van het bedrijf. Ik zou willen dat u, gezien de bedragen die mogelijk op het spel staan, voor een wetgevend kader zorgt. In drie jaar moet er voor 1,7 miljard euro aan voorzieningen worden aangelegd. Als dat al werd gedaan, zou dat ten laste zijn geweest van de Staat, en niet van ENGIE. Operatie-Bianca is nog niet gerealiseerd. Via Synatom zullen ze die 1,7 miljard betalen.

Met betrekking tot het uitstel van de ontmanteling verwijst u ons door naar de heer Jambon. Het gaat echter niet over beveiliging of veiligheid. Het betreft enkel een keuze van de operator. Ik heb de indruk dat dat tot uw bevoegdheid behoort.

07.11 Minister Marie-Christine

des mesures de sûreté et donc ce n'est pas dans mes compétences a priori.

07.12 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je ne l'ai pas encore interrogé. Je le ferai mais a priori, admettez que cela s'inscrit peut-être dans un arrêté de sûreté et de sécurité mais que ce n'est pas une mesure de sûreté ni de sécurité. C'est une mesure qui consiste à donner un plus grand choix à l'opérateur du moment du démantèlement.

Il me reste un point qui reste problématique à mes yeux. C'est cette confidentialité qui est, selon moi, artificiellement créée, renforcée et maintenue autour de la position de la CPN. Ce n'est pas correct. On n'est pas dans des mesures de sécurité et de sûreté avec des risques terroristes ou autres. On est sur des enjeux de sûreté du budget de l'État et de la contribution des citoyens. Donc moi, j'estime que sur ce volet-là, vous devez faire preuve de plus de transparence et que les éléments qui sont demandés, au-delà des chiffres, doivent aussi être diffusés.

Autrement, tout devient confidentiel dans le nucléaire. Tout devient "secret défense". Or, il ne s'agit pas ici de secret défense. Il s'agit d'enjeux relatifs au financement de la gestion des déchets nucléaires pour des centaines d'années; des milliers d'années, même. Leur demi-vie peut aller jusqu'à 240 000 ans. Vous n'êtes pas en mesure, aujourd'hui, de faire la transparence là-dessus. C'est un vrai problème. Je vous demande de changer d'attitude et de nous transmettre le rapport.

07.13 Karine Lalieux (PS): Madame la ministre, une somme de 1,7 milliard de plus est due. Si j'ai bien compris, à ce stade, ce n'est pas contesté par les producteurs. Ils vont normalement payer cette somme. Nous reviendrons pour voir s'il n'y a effectivement aucune contestation, puisqu'il s'agit ici du budget de l'État.

07.14 Marie-Christine Marghem, ministre: (...)

07.15 Karine Lalieux (PS): Sauf si le délai est dépassé. Dans ce cas, il n'y a plus de contestation possible, ce que j'espère.

07.16 Marie-Christine Marghem, ministre: Cela m'étonnerait que des délais si courts aient été prévus en ces matières.

07.17 Karine Lalieux (PS): Je ne pense pas. Nous allons regarder la loi.

07.18 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): D'après moi, ils ont déjà dû le mettre dans leurs comptes de 2016, dans la clôture du 31 décembre pour la partie 2016.

Marghem: Dit koninklijk besluit betreft beveiligingsmaatregelen.

07.12 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ik zal de heer Jambon de vraag stellen, maar u moet toegeven dat het geen veiligheids- of beveiligingsmaatregel is, maar een maatregel die de operator een grotere keuze geeft inzake het moment van de ontmanteling.

Het kunstmatig gecreëerde en gehandhaafde vertrouwelijke karakter van het standpunt van de CNV is problematisch. De risico's zijn niet van terroristische of andere aard, maar belangen de begroting van de Staat en de bijdrage van de burgers aan. U zult dus blijk moeten geven van meer transparantie en de gevraagde informatie moet worden verspreid.

Anders wordt alles confidentieel in de nucleaire sector. Het gaat hier echter over de financiering van het kernafvalbeheer voor duizenden jaren. U communiceert onvoldoende transparant in dit dossier. U moet het geweer van schouder veranderen en ons het rapport bezorgen!

07.13 Karine Lalieux (PS): Het verschuldigde bedrag van 1,7 miljard wordt door de producenten niet betwist. Wij zullen hierop terugkomen en nagaan of er geen betwistingen zijn, aangezien het hier over de Rijksbegroting gaat.

07.18 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Volgens mij hebben ze dat bedrag al in hun rekeningen van

2016 ingeschreven.

07.19 Karine Lalieux (PS): Nous allons vérifier la loi, madame la ministre, et peut-être revenir sur ce sujet important pour le budget de l'État, comme l'a dit M. Nollet.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

08 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la profondeur du projet d'enfouissement des déchets B et C" (n° 15619)

08 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de diepte van de geplande berging van radioactief afval van categorie B en C" (nr. 15619)

08.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la présidente, madame la ministre, quelle est, à l'heure actuelle, la profondeur du ou des projets de référence utilisé(s) par l'ONDRAF pour estimer le coût de l'installation du projet d'enfouissement des déchets radioactifs B et C? Allez-vous fixer une profondeur minimale? Quelle est la profondeur minimale imposée aux Pays-Bas? À quelle profondeur le projet français CIGEO est-il situé? Quel pays envisage ou fait-il fonctionner un site d'enfouissement pour les déchets radioactifs de type B et C situé à une profondeur inférieure à 250 mètres?

08.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Welke diepte wordt er in aanmerking genomen in de referentieplannen die NIRAS gebruikt om de kosten voor de berging van radioactief afval van de categorieën B en C in te schatten? Zult u een minimumdiepte vastleggen? Wat is de minimumdiepte in de buurlanden?

08.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Madame la présidente, dans l'attente d'une politique nationale pour la gestion à long terme des déchets de catégorie B et C, l'ONDRAF tient actuellement compte d'une profondeur d'environ 200 mètres pour estimer le coût de référence d'une installation de stockage géologique. Les réglementations en Belgique et aux Pays-Bas en matière de sûreté nucléaire d'une installation de stockage géologique ne prévoient pas de profondeur minimale pour les installations de stockage géologique.

08.02 Minister Marie-Christine Marghem: In afwachting van een nationaal beleid voor het beheer van het afval van de categorieën B en C op lange termijn houdt NIRAS rekening met een diepte van ongeveer 200 meter om de kosten van een installatie voor geologische berging te ramen.

La France stockera ses déchets nucléaires dans des installations souterraines situées à environ 500 mètres de profondeur. Dans la majorité des pays, les études relatives à l'optimisation du stockage géologique des déchets radioactifs sont toujours en cours. Dans certains pays, la réglementation prévoit une profondeur minimale de 200 mètres. C'est notamment le cas en France. Au Royaume-Uni, la réglementation ne prévoit pas de profondeur minimale mais une filiale de l'autorité de décommissionnement nucléaire, à savoir l'organisation sœur de l'ONDRAF au Royaume-Uni, vient de publier un rapport concernant le nouveau processus de siting et prévoira une fourchette entre 200 mètres et 1 000 mètres de profondeur. Dans d'autres pays comme la Suède et la Finlande, des stockages géologiques pour déchets radioactifs de catégorie B sont en exploitation à une profondeur située entre 50 et 120 mètres.

In de Belgische en Nederlandse regelgevingen wordt in geen minimumdiepte voorzien voor de installaties voor geologische berging. In Frankrijk zal het afval op een diepte van ongeveer 500 meter worden opgeslagen. In de meeste landen zijn de studies nog altijd lopende. In Frankrijk wordt in de regelgeving in een minimumdiepte van 200 meter voorzien. In het Verenigd Koninkrijk werd in een recent verslag een diepte tussen 200 en 1 000 meter bepaald. In Zweden en Finland worden er installaties voor de geologische berging van radioactief afval van de categorieën B en C geëxploiteerd die tussen 50 en 120 meter diepte werden aangelegd.

Voorzitter: Jean-Marc Delizée.

Président: Jean-Marc Delizée.

08.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, les derniers chiffres concernent la catégorie B. En Belgique, nous sommes dans un projet commun: catégories B et C. C'est évidemment différent par rapport aux derniers chiffres qui ont été cités.

08.04 Marie-Christine Marghem, ministre: Il s'agit uniquement de ma dernière phrase.

08.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je le note. Mais je suis surpris par ce que vous dites sur les Pays-Bas. Selon mes informations, aux Pays-Bas, il y a aussi un critère de 500 mètres. Les niveaux en France et aux Pays-Bas sont similaires. Par contre, en Belgique, on se situe à 200 mètres, pour autant que ce projet, qui n'est qu'un projet de référence pour l'estimation du coût puisqu'il n'y a pas encore de politique nationale. Or on sait que le coût augmente avec la profondeur. Selon la règle évoquée, le coût augmente avec le carré de la profondeur. C'est dire si les provisions dont on parlait précédemment pourraient exploser si la profondeur de 200 mètres, qui est utilisée pour les calculs, n'est pas celle qui serait reprise dans le plan déchets, pour des raisons de sécurité. Selon moi, 200 mètres, c'est largement insuffisant. Au regard des études et réalisations menées ailleurs, c'est largement insuffisant.

08.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Volgens mijn informatie hanteert men in Nederland ook een criterium van 500 m, terwijl het referentieplan in België uitgaat van een diepte van 200 m. In het licht van de studies en projecten die elders werden uitgevoerd, is dat ruimschoots onvoldoende. De kosten stijgen echter evenredig aan het kwadraat van de diepte.

Ik stel voor dat u van het respijt dat u gegund wordt door het uitstel van de beslissingen over de berging van het afval van categorie B en C in België, gebruikmaakt om de veiligheids-garanties te verstevigen.

Je ne peux que vous inviter à profiter du délai offert par le report des décisions en matière de l'enfouissement des déchets B et C en Belgique pour donner toutes les garanties de sécurité. Il faut aller bien plus bas que les 200 mètres, qui ne respectent pas les références et les critères de ce qui se fait dans la plupart des pays voisins. J'en ai cité deux: la France et les Pays-Bas. Pour l'Allemagne, je n'ai pas de chiffres et pour le Luxembourg, il n'y en a pas puisqu'ils travaillent avec nous.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

Le **président**: Je profite de l'occasion pour souhaiter mes meilleurs vœux à madame la ministre, à monsieur Nollet et aux personnes présentes ici. Mesdames, messieurs, en vos titres et qualités, en ce compris derrière les vitres, recevez mes meilleurs vœux pour l'année 2017.

Je n'ai pas pu participer au début de cette commission. Madame la ministre, je m'en excuse. Le gouvernement ayant mis d'autres projets très importants en Affaires sociales, je suis aussi membre effectif de cette commission, et je me suis trouvé dans l'obligation de faire un choix difficile cet après-midi.

Je remercie Mme Lalieux, qui nous a déjà quittés, de m'avoir remplacé, certainement avantageusement, pour présider cette commission. Je vous rejoins avec plaisir. Je ne vous voulais pas vous laisser non plus tous seuls avec M. Nollet; cela n'aurait pas été très bien pour la suite de nos travaux.

08.06 Marie-Christine Marghem, ministre: Mais monsieur le président, cela se passe bien avec M. Nollet quand je suis seule avec lui.

Le **président**: Je suis heureux de l'apprendre. J'en prends bonne note. Je ferai un *tweet* tout à l'heure sur le sujet.

08.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): N'en rajoutez pas.

Le **président**: Il y a parfois des rapprochements étonnants. On en a vu en plénière aussi. Mais la vie est comme ça.

Monsieur Nollet, il nous reste environ neuf questions. Jusque quelle heure êtes-vous là, madame la ministre? J'arrive comme un cheveu dans la soupe.

08.08 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, il faudrait vraiment que je parte au plus tard à 17 h 00.

Le **président**: Monsieur Nollet, restons-nous stricts sur le timing ou avez-vous une ou deux questions qui sont transformées en questions écrites?

08.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, si vous ne faites pas des vœux trop longs, je vais gérer.

Le **président**: J'ai fini!

Si vous n'êtes pas trop long, ça ira. En général, vous êtes plus long que moi, en tout cas dans cette commission-ci.

09 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les paramètres pris en compte dans l'évaluation du coût d'enfouissement des déchets nucléaires" (n° 15620)

09 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de parameters voor de evaluatie van de kosten voor de berging van radioactief afval" (nr. 15620)

09.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, je vais compléter vos vœux. En effet, vous avez omis certaines personnes qui ne sont pas derrière des vitres, mais qui se trouvent régulièrement avec nous; il s'agit plus précisément du public.

Madame la ministre, la Commission des provisions nucléaires vient de remettre sa décision concernant le montant des provisions nécessaires pour couvrir le coût du démantèlement et de la gestion des déchets nucléaires. Dans ce cadre, la CPN a dû prendre en compte une évaluation actualisée du coût de l'installation et de la gestion d'un centre d'enfouissement des déchets de catégorie B&C.

Ma question vise, d'une part, à vérifier que, dans ce contexte, les leçons de l'accident du WIPP ont bien été retenues et, surtout, prises en compte dans l'évaluation actualisée du coût du projet d'enfouissement et, d'autre part, à connaître le montant du surcoût par rapport à l'évaluation antérieure à l'accident du WIPP, que je ne vais pas développer à nouveau ici.

09.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, monsieur le député, comme je l'indiquais l'année dernière, les deux incidents survenus au WIPP en février 2014 font toujours l'objet de plusieurs analyses internationales.

D'après les informations disponibles, il est apparu que le retour d'expérience de ces deux événements souligne la nécessité de maintenir une culture de sûreté nucléaire forte en accordant un soin particulier aux critères d'acceptation des déchets, à la prévention des incendies en sous-sol et à la ventilation du stockage.

Consécutivement à ces incidents, l'ONDRAF n'a pas modifié ses

09.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): De CNV heeft recentelijk een beslissing genomen over het bedrag dat nodig is om de kosten voor de ontmanteling en het beheer van het nucleaire afval te dekken. Daarbij werd rekening gehouden met een geactualiseerde evaluatie van de kosten voor de installatie en het beheer van een centrum voor de ondergrondse berging van afval van categorie B en C. Werd in het kader van die evaluatie al rekening gehouden met de lessen die moeten worden getrokken uit het ongeval in de WIPP? Welke extra kosten vloeien daaruit voort?

09.02 Minister Marie-Christine Marghem: Over de twee incidenten die zich in 2014 in de WIPP voordeden, lopen nog steeds internationale onderzoeken. Ze tonen aan dat er nood is aan een strikte nucleaire-zekerheidscultuur, met bijzondere aandacht voor de criteria inzake de aanvaarding van afval, de preventie van ondergrondse branden en de ventilatie van de

études relatives au stockage géologique, car ces questions font déjà l'objet d'études liées à la sûreté opérationnelle d'un stockage en Belgique.

opslagruimtes. NIRAS heeft zijn conclusies met betrekking tot de geologische berging niet gewijzigd, want die punten komen al aan bod in de studies over de operationele zekerheid van opslag in België.

09.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je ne peux pas comprendre, alors qu'on dit que des leçons doivent être tirées de cet incendie, impliquant des changements dans la conception et la réalisation du projet, que cela n'influe pas sur l'évaluation du coût par l'ONDRAF. Cela me pose un vrai problème.

09.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Er moet lering worden getrokken uit die incidenten, waardoor het concept en de realisatie van het project moeten worden bijgestuurd. Hoe kan het dan dat een en ander geen enkele invloed heeft op de kosten? NIRAS moet de touwtjes weer in handen nemen en rekening houden met de werkelijke kosten, onder meer voor een ventilatiesysteem.

Pour éviter que ne se reproduisent des désagréments que nous avons connus avec d'autres institutions oeuvrant dans le secteur nucléaire, il faut que l'ONDRAF se ressaisisse et prenne en compte les véritables coûts. Sinon, c'est le citoyen qui, un jour ou l'autre, payera la facture.

Nous savons que cela implique des changements, notamment dans le système de ventilation pour ne prendre que cet exemple, qui n'est pas intégré dans l'évaluation des nouveaux coûts. Or elle n'a lieu que tous les X temps. Voilà un problème de plus à mes yeux.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

10 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les études réalisées par l'ONDRAF sur le thème de la protection des ressources aquifères" (n° 15621)

10 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de studies van NIRAS over de bescherming van het grondwater" (nr. 15621)

10.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, madame la ministre, dans sa déclaration relative au Plan déchets pour la gestion à long terme des déchets radioactifs B&C, l'ONDRAF a dû reconnaître qu'il y avait un énorme enjeu autour de la protection des ressources aquifères par rapport à son projet d'enfouissement dans l'argile de Boom. En page 19 de cette déclaration, qui date déjà de 2011, l'ONDRAF annonce que plusieurs études y sont et y seront consacrées.

10.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): NIRAS erkent dat het belangrijk is om in te zetten op de bescherming van het grondwater bij het project voor berging in de Boomse klei. In 2011 kondigde ze aan dat er verschillende studies werden en zouden worden uitgevoerd. Welke studies werden er uitgevoerd en wat zijn de resultaten ervan?

Madame la ministre, quelle est la liste des études qui, à l'époque, y étaient déjà consacrées? Quels en sont les principaux résultats? Le plus simple serait de m'en donner copie.

Hoeveel studies moeten er nog worden uitgevoerd en wanneer zullen de resultaten ervan worden bekendgemaakt?

Quelle est la liste des études qui y ont été consacrées depuis 2011? Quand ont-elles été initiées? Quels en sont les principaux résultats? Le plus simple, ici aussi, serait de m'en donner copie.

Quelle est la liste des études qui doivent encore y être consacrées? À quelles dates les publications de leurs résultats sont-elles prévues?

10.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, monsieur Nollet, je vais vous transmettre par e-mail la liste impressionnante des titres d'études qui ont été réalisées. De nombreuses études ont été réalisées par l'ONDRAF avant 2011, date du Plan déchets. L'ONDRAF se tient à votre disposition si vous

10.02 Minister Marie-Christine Marghem: Ik zal u de indrukwekkende lijst van uitgevoerde studies bezorgen. Een groot aantal studies werden door NIRAS uitgevoerd

souhaitez consulter les 23 rapports consacrés à ces études.

Depuis 2011, l'ONDRAF a continué à étudier cette problématique. Il se tient à votre disposition si vous souhaitez consulter les 13 rapports consacrés à ces études.

Pour la période ultérieure, lorsque la mise en stockage géologique deviendra la politique nationale concernant la gestion à long terme des déchets radioactifs B&C, le choix du site de l'installation de stockage devra tenir compte, entre autres choses, de son impact éventuel sur les aquifères environnants. Il est donc pour l'instant un peu prématuré de donner des dates de publication précises.

vóór 2011, het jaar waarin het Afvalplan werd gepubliceerd. U kunt bij NIRAS de 23 rapporten inkijken. Sinds 2011 werden er nog 13 studies geschreven.

Wanneer de geologische berging een nationale beleidsmaatregel voor het langetermijnbeheer van radioactief afval van categorie B en C wordt, zal er bij de keuze van de opslaglocatie rekening moeten worden gehouden met de effecten op de omringende grondwaterlagen. Het is nog te vroeg om publicatiedata op te geven.

10.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je vais lire la liste des rapports et prendre contact avec l'ONDRAF pour pouvoir consulter et avoir copie de ces études.

10.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ik zal de lijst doornemen en contact opnemen met NIRAS.

Je vous remercie.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

11 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la réponse de l'ONDRAF au courrier du 7 novembre" (n° 15640)

11 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het antwoord van NIRAS op de brief van 7 november" (nr. 15640)

11.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, le 7 novembre dernier, Mme la ministre et son collègue Peeters demandaient à l'ONDRAF de revoir avant la fin de l'année l'avant-projet d'arrêté royal comprenant leur proposition pour la gestion des déchets nucléaires B&C. Selon le journal *Le Soir* du 17 décembre, la direction avait préparé une proposition de réponse, laquelle a été rejetée par le conseil d'administration.

11.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Op 7 november 2016 hebben de minister en de heer Peeters NIRAS gevraagd het voorontwerp van koninklijk besluit met hun aanbevelingen voor het beheer van radioactief afval van de categorieën B en C vóór het einde van het jaar te herzien. De raad van bestuur zou het voorgestelde antwoord van de directie hebben afgewezen. Wat was dat voorstel? Waarom werd het verworpen? Welk antwoord hebt u ontvangen? Wat zal er nu verder gebeuren?

Madame la ministre, quel était le contenu de cette proposition? Pourquoi le conseil d'administration l'a-t-il refusée? Quelle réponse avez-vous reçue, *in fine*, de la part de l'ONDRAF? Quelle réaction, réponse ou réplique préparez-vous ou avez vous envoyée en retour? Quelle est la prochaine étape, compte tenu du fait que le conseil d'administration de l'ONDRAF ne se réunit plus avant mars prochain, alors que votre échéance était assignée à la fin décembre 2016? Quel est votre calendrier de travail quant à cet important sujet?

11.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, monsieur Nollet, dans la lettre que nous avons envoyée, mon collègue Kris Peeters et moi-même, à l'ONDRAF, il était demandé, pour l'essentiel, d'élaborer une proposition de politique nationale pour les déchets B&C dont la portée se limite au principe du stockage géologique, afin d'avancer pas à pas – comme je vous l'avais déjà expliqué lors d'un précédent débat – et de proposer une programmation adéquate des étapes de décision dans le but de trouver une assise sociétale suffisante. En effet, ainsi que nous l'avons vu au point précédent, dès que le lieu aura été déterminé, il

11.02 Minister Marie-Christine Marghem: In die brief vroegen we NIRAS om een voorstel voor een nationaal beleid voor het afval van de categorieën B en C dat zich beperkt tot de geologische berging, en om een reeks van beslissingen die een sociaal draagvlak moeten creëren. Het voorstel van NIRAS lag in de lijn

faudra une acceptation sociale suffisante pour exécuter la décision.

Le contenu de la proposition que l'ONDRAF a soumise à son conseil d'administration concordait avec notre demande. Je n'ai pas encore eu de retour de l'ONDRAF ni reçu les conclusions précises du conseil d'administration à ce sujet. Dès que cette réponse sera disponible, le ministre Peeters et moi-même prendrons le temps de les analyser pour envisager les étapes ultérieures.

En ce qui concerne le calendrier des travaux, l'accord de gouvernement prévoit une prise de décision en matière de politique nationale des déchets B&C au cours de cette législature. Comme vous le comprendrez aisément, une telle décision se rapporte évidemment à une période excédant la durée d'une législature et engage le pays pour des années, voire des décennies. C'est pourquoi, je l'ai déjà indiqué et je le répéterai encore, nous ne pouvons pas prendre de décision à la légère.

Sauf erreur de ma part, notre courrier était relativement long – je l'ai sous les yeux, mais n'ai pas le temps de le parcourir – et je ne crois pas que nous ayons donné à l'ONDRAF un délai courant jusqu'à la fin 2016 pour nous répondre. Je pense plutôt qu'au moyen de rétroactes, nous avons incité cet organe à avancer par étapes et à prendre une décision de principe pour poursuivre le processus décisionnel.

11.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, il y a un point sur lequel je suis entièrement d'accord avec vous et je crois l'avoir déjà dit dans le cadre de la discussion sur la note de politique générale. Sur ce dossier-ci particulièrement, il vous faudra du temps pour prendre une décision qui va nous entraîner – cela a l'air énorme – pour plus de 240 000 ans, même si mes collègues s'étonnent d'une telle échéance. On doit comprendre que le choix qui sera fait engagera des générations comme jamais auparavant. C'est même difficilement imaginable comme perspective mais c'est ainsi dans le cadre des déchets du nucléaire.

Cela va au-delà de la prolongation ou non du nucléaire. La question est vraiment de savoir où l'on installe les déchets pour les civilisations. J'utilise souvent cette expression: les Égyptiens léguaient des pyramides aux générations futures; nous, nous léguons nos déchets les plus dangereux mais nous les cachons! Cela, c'est pour l'anecdote, quoique je vous invite vraiment, madame la ministre, à ne pas mettre la charrue avant les bœufs.

Votre ligne, pour l'instant, semble aller dans ce sens-là. Je le souligne positivement. Néanmoins, puisque vous avez le courrier sous les yeux, je peux vous inviter à aller au quatrième paragraphe avant la fin où vous dites:

“...om voor het einde van dit jaar de nodige stappen te nemen om uw voorstel van 2 juni 2015 in overeenstemming te brengen.”

Pour moi, "voor het einde van dit jaar", cela voulait dire avant la fin 2016, puisque vous avez envoyé votre courrier en 2016. C'est un détail. Cela n'est pas fondamental.

Je ne vous en veux pas d'avoir dépassé le délai. Au contraire, je vous

van ons verzoek. Ik heb het antwoord van NIRAS en de conclusies van de raad van bestuur nog niet ontvangen.

Krachtens het regeerakkoord moet er tijdens deze regeerperiode een beslissing worden genomen. Aangezien die beslissing ons land voor lange tijd bindt, mogen we ze niet lichtvaardig nemen. Ik denk niet dat we NIRAS gevraagd hebben vóór eind 2016 te antwoorden.

11.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ik ben het volledig met u eens: dit dossier zal veel tijd in beslag nemen. Dit reikt veel verder dan de verlenging van de levensduur van de centrales: het afvalbeheer heeft betrekking op een periode van 240 000 jaar! Ik vraag u het paard niet achter de wagen te spannen.

Ik dacht dat de deadline voor NIRAS eind 2016 was. Ik neem u dat niet kwalijk aangezien het project van die organisatie voor problemen zorgt. Er wordt geen

dis justement de prendre le temps nécessaire. En l'occurrence, le projet que l'ONDRAF a remis, et que j'ai en ma possession, pose un vrai problème car il brûle les étapes. Il ne respecte pas les études préalables nécessaires pour pouvoir déjà dire qu'il faut prendre telle ou telle option. L'ONDRAF est resté braqué sur un choix qui a été fait en 2011 sans intégrer les évolutions intervenues depuis lors. Je dois donc absolument vous soutenir en la matière et dire que vous n'êtes pas en mesure de décider aujourd'hui car l'ONDRAF ne vous a pas répondu correctement.

Si la direction vous suit, le conseil d'administration qui s'est réuni le 16 décembre 2016, lui, n'a pas suivi la direction. C'est paradoxal, d'autant plus que vous n'avez pas non plus reçu de réponse. Or, on est le 10 janvier 2017. Il y a eu les fêtes mais, entre le 16 décembre 2016 et le 10 janvier 2017, normalement vous auriez dû le recevoir. J'ai par ailleurs vérifié que la poste n'était pas en grève. Cela devient un vrai problème. Il ne s'agit pas seulement de la position du conseil d'administration versus direction. Que signifie cette absence de réponse, alors que vous avez imposé un délai que je vous ai rappelé et qu'il y a eu une décision du conseil d'administration? Vous avez un commissaire, un représentant dans le conseil d'administration de l'ONDRAF. Vous savez donc normalement me dire ce qui s'est passé dans ce conseil d'administration. Nous n'en avons pas. Nous n'en avons plus.

Je suis vraiment surpris qu'on ne soit pas aujourd'hui en mesure d'aller plus loin, simplement parce qu'on ne connaît pas la décision. Ce jeu de ping-pong doit cesser. Je considère que, eu égard à la décision que l'ONDRAF essaie de forcer alors que les études préalables ne sont pas réalisées, vous devez aujourd'hui dire: "Stop, on arrête et on prend la seule décision valable, celle de poursuivre les études avant d'aller plus en profondeur, notamment sur la base de l'avis de l'Agence fédérale de contrôle nucléaire." Vous y faites d'ailleurs référence dans votre courrier. Je n'ai aucun souci à cet égard. Au contraire, je prends appui sur vos éléments.

Comme je l'ai déjà signalé par le passé, selon l'AFCN, il y a un problème avec les aquifères, il y a un problème dans la mesure où vous n'avez pas vérifié en profondeur toutes les alternatives. Je ne peux donc que vous inviter à mettre fin à la partie de ping-pong et à demander à l'ONDRAF de disposer de la totalité des études qui ont été réalisées concernant les alternatives avant de prendre toute décision, y compris de principe, ce qui n'est pas le cas, aujourd'hui.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

12 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le projet d'enfouissement des déchets B et C et le coût de celui-ci" (n° 15642)

12 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de plannen voor de berging van radioactief afval van categorie B en C en het kostenplaatje" (nr. 15642)

12.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, madame la ministre, le journal *L'Echo* du 24 novembre 2016 fait état des doutes de l'AFCN sur les options prises par l'ONDRAF en matière de stockage en profondeur des déchets B et C les plus radioactifs.

rekening in gehouden met de voorafgaande studies die nodig zijn om de opties te definiëren, noch met de ontwikkelingen sinds 2011. Ik vind het een goede zaak dat u de beslissing afremt omdat die nog moet rijpen. De directie van NIRAS volgt u daarin, in tegenstelling tot de raad van bestuur die op 16 december bijeengekomen is. De raad heeft u sindsdien echter geen antwoord gegeven en alhoewel u een vertegenwoordiger in de raad van bestuur heeft, weet u niet wat er gebeurd is. Wat moet ik daar achter zoeken?

NIRAS tracht u een beslissing af te dwingen. U moet ermee stoppen de bal naar elkaar terug te kaatsen. U moet beslissen dat de studies worden voortgezet, met name op basis van het advies van het FANC.

U moet NIRAS zeggen dat ze over alle studies over de alternatieven moet beschikken alvorens een beslissing te nemen, en dat geldt ook voor de principebeslissing.

12.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): In *L'Echo* van 24 november 2016 staat te lezen dat het FANC twijfels geuit heeft

Confirmez-vous que le projet actuellement envisagé comme hypothèse pour l'évaluation des coûts par l'ONDRAF (à savoir un stockage dans l'argile de Boom à 220 mètres de profondeur) serait le moins profond dans le monde tel qu'il est pour l'instant déjà décidé pour les projets envisagés?

Confirmez-vous également que le nombre d'accès prévus par l'ONDRAF est insuffisant aux yeux de l'AFCN? Quel document de l'AFCN vise-t-il cela sur le nombre d'accès?

Quel serait l'impact budgétaire d'une augmentation du nombre d'accès à la hauteur souhaitée par l'AFCN?

Quel(s) est/sont le ou les scénario(s) et leurs coûts associés qui ont été proposés en la matière (projet d'enfouissement des déchets B et C) par l'ONDRAF auprès de la CPN dans le cadre de la récente réévaluation des nécessaires provisions nucléaires?

Quelles ont été les conclusions, recommandations, souhaits ou demandes exprimés par la CPN en la matière dans sa décision du 12 décembre?

Dans le journal du 14 décembre, le président de la CPN rappelait que sa commission avait "déjà attiré l'attention en 2013 sur le manque de clarté du scénario" retenu à l'époque. Pouvez-vous nous garantir que toute la clarté a été apportée à ce propos dans le cadre des travaux 2016 ou bien cet enjeu a-t-il de nouveau été reporté au prochain rapport? Il y a toujours un manque de clarté sur le scénario retenu.

Quant au volet retraitement ou non, quels sont les scénarios qui ont été, d'une part, proposés par Synatom et, d'autre part, pris en compte par la CPN dans son récent avis: évacuation directe ou avec retraitement, partiel ou total?

12.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le député, comme je vous l'ai indiqué dans ma réponse à la question orale que vous avez posée et qui porte le numéro 15619, - donc il y a deux ou trois questions -, dans certains pays, comme par exemple la France, la réglementation prévoit une profondeur minimale de 200 mètres pour le stockage géologique.

12.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Mais le projet retenu est à 500.

12.04 Marie-Christine Marghem, ministre: Oui. Je vais regarder. Effectivement!

12.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Le projet retenu en France prévoit minimum 200, mais le minimum retenu, c'est de 500.

12.06 Marie-Christine Marghem, ministre: Tout à fait. Donc il est situé à environ 500 m de profondeur. La norme est telle et donc je les compare. Au Royaume-Uni, je vous ai dit ce qu'il en était.

12.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ma question était différente. Je ne parlais plus des normes, mais des projets. Le projet est à 500,

over de opties van NIRAS inzake de diepteberging van het meest radioactieve afval van de categorieën B en C.

Bevestigt u dat het project waarmee NIRAS tegenwoordig rekening houdt in verband met de kostenraming 's werelds minst diepe is en dat het voorziene aantal toegangen volgens het FANC ontoereikend is? Welke scenario's heeft NIRAS voorgesteld in het kader van de recente nieuwe raming van de nodige nucleaire voorzieningen? Welke aanbevelingen heeft de CNV in haar beslissing van 12 december geformuleerd? In 2013 had ze er al op gewezen dat het in aanmerking genomen scenario onduidelijk was.

Welke scenario's werden er door Synatom voorgesteld en door de CNV in aanmerking genomen inzake de opwerking?

12.02 Minister Marie-Christine Marghem: In sommige landen, zoals Frankrijk, voorziet de regelgeving in een minimumdiepte van 200 meter voor de geologische berging.

12.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Maar voor het goed-gekeurde project in Frankrijk bedraagt de diepte 500 meter.

12.06 Minister Marie-Christine Marghem: Inderdaad!

en France. Vous avez cité la norme tantôt.

12.08 Marie-Christine Marghem, ministre: Je suis d'accord. L'Agence fédérale de contrôle nucléaire n'a émis aucune ligne directrice et aucune réglementation spécifique concernant le nombre de puits à prévoir dans un stockage. Vous connaissez la réglementation sur la profondeur, donc je n'y reviens pas. Une augmentation du nombre de puits fera augmenter immanquablement le coût de l'installation de stockage géologique, mais l'augmentation dépendra des exigences réglementaires en la matière. À l'heure actuelle, le scénario de référence de l'ONDRAF est toujours basé sur un stockage géologique à 220 mètres de profondeur dans de l'argile peu indurée avec trois puits.

Synatom a proposé deux scénarios à la commission des provisions nucléaires: un scénario mixte combinant le retraitement partiel de combustibles irradiés et l'évacuation directe des autres éléments, et un scénario d'évacuation directe de tous les combustibles irradiés. La commission des provisions nucléaires a retenu le scénario mixte, en tant que base pour le provisionnement, parce que ce scénario est le plus conservateur.

12.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Voici le premier élément de ma réaction. Je suis surpris quand vous dites que l'Agence fédérale n'a jamais émis de réaction sur le nombre d'accès. Pour l'instant, c'est trois, cette information est connue. Mais moi, je lis: "il craint, notamment, que la profondeur ne soit pas suffisante, pas plus que le nombre d'accès prévus aux galeries." Cela se trouve dans le journal *L'Echo* du 14 décembre 2016, en page 16. Ce n'est pas moi qui le dis.

12.10 Marie-Christine Marghem, ministre: "Il", c'est Jan Bens. C'est entre guillemets ou c'est le journaliste qui parle?

12.11 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Suivant le journal, c'est l'Agence fédérale de contrôle nucléaire. Je ne sais pas si c'est Bens ou non, mais c'est l'Agence.

12.12 Marie-Christine Marghem, ministre: Ce n'est pas contradictoire. La seule personne qui peut répondre à la presse, c'est Jan Bens. Donc, "il", c'est lui. Ce n'est pas contradictoire avec le fait de dire que l'AFCN n'a émis aucune ligne directrice ni aucune réglementation spécifique. Cela ne veut pas dire qu'elle ne va pas le faire et cela ne veut pas dire qu'elle n'a pas de craintes. Il faut creuser un peu plus.

12.08 Minister Marie-Christine Marghem: Het FANC heeft geen richtsnoer of specifieke voorschriften uitgevaardigd in verband met het aantal schachten in een bergingsinstallatie. Een verhoging van het aantal schachten zal tot een stijging van de kosten voor de bergingsinstallatie leiden, maar de verhoging zal afhangen van de voorschriften. Vandaag stoelt het referentiescenario van NIRAS op een geologische berging op 220 meter diepte in weinig verharde klei, met drie schachten.

Synatom heeft een gemengd scenario voorgesteld met de gedeeltelijke opwerking van de bestraalde splijtstof en de berging van de andere elementen, en een scenario voor de directe berging van alle bestraalde splijtstof. De CNV heeft geopteerd voor het gemengde scenario als basis voor de voorzieningen.

12.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Het verbaast me dat u zegt dat het FANC nooit gereageerd heeft in verband met het aantal toegangspunten. In *L'Echo* van 14 december staat er te lezen dat het FANC vreest dat er niet diep genoeg zal worden gegaan en dat het aantal toegangspunten tot de galerijen niet zal volstaan.

12.11 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Volgens de krant beweert het FANC dat.

12.12 Minister Marie-Christine Marghem: De enige persoon die de pers kan te woord staan, is Jan Bens. Dat is niet in tegenspraak met mijn uitspraak dat het FANC geen richtlijn of specifieke regelgeving heeft uitgevaardigd. Dat betekent ook niet dat het agentschap dat niet zal doen of dat het niet bezorgd is.

12.13 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, vous voyez, au détour de cette question sur le nombre de puits, que les interrogations sont encore multiples. C'est un des arguments pour dire qu'on n'est pas en mesure de décider aujourd'hui. Par ailleurs, on n'évalue pas bien le coût. L'hypothèse est minimaliste, 200 mètres et trois puits. On sait qu'il faudra aller plus profondément et qu'il faudra plus de puits, même si cela ne se trouve pas dans les recommandations déjà publiées. Je suis inquiet car tout élément nouveau à prendre en considération concerne des coûts supplémentaires. Que ce soit le projet du WIP, que ce soit la profondeur, que ce soit le nombre de puits, c'est insuffisant. Qui plus est, ils travaillent exclusivement sur l'argile de Boom. Dans votre courrier du 7 novembre, vous dites qu'il faut travailler sur toutes les hypothèses, y compris d'autres formes de gestion que l'enfouissement. Je vous appuie là-dessus.

La conséquence de tout cela est qu'il y a un problème dans l'état actuel de l'évaluation du coût du volet gestion des déchets B et C. Je trouve que l'hypothèse actuellement retenue est tout à fait farfelue. On est à 3,2 milliards d'euros alors que les scénarios les plus réalistes parlent de 6 à 9 milliards. Si j'ai bien compris votre réponse, vous me dites qu'on est resté sur l'évaluation à 3 milliards.

12.14 Marie-Christine Marghem, ministre: Je n'ai pas donné de chiffres.

12.15 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Non, mais vous avez dit qu'on avait gardé l'évaluation antérieure. Or l'évaluation antérieure est à 3,2 milliards d'euros.

Ma question était de savoir quels étaient les scénarios et les coûts associés proposés en matière de projet d'enfouissement et vous me dites qu'on a gardé le scénario antérieur.

Le **président**: Puis-je clore l'incident, monsieur Nollet?

12.16 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, je demande juste la confirmation.

Le **président**: Pendant que Mme la ministre recherche les documents nécessaires, permettez-moi de vous dire, chers collègues, que je constate que ce début d'année commence dans un climat serein ce dont je tiens à vous féliciter. Pourvu que cela dure!

Afin de ne pas prolonger inutilement le débat, peut-être pourriez-vous transmettre la réponse ultérieurement à M. Nollet, madame la ministre?

12.17 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, monsieur Nollet, j'ai dit qu'une augmentation du nombre de puits ferait inmanquablement augmenter le coût de l'installation de stockages géologiques mais que l'augmentation dépendrait des exigences réglementaires en la matière. Cela doit donc figurer dans une autre réponse.

12.18 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je reviendrai, le cas échéant, sur la question.

12.13 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Er wordt uitgegaan van een minimalistische hypothese: 200 meter diepte en drie putten. Elk nieuw gegeven waarmee rekening moet worden gehouden, brengt ook extra kosten mee. In uw brief van 7 november zegt u dat er ook moet worden gewerkt aan andere vormen van afvalbeheer dan de ondergrondse berging.

Er wordt uitgegaan van een bedrag van 3,2 miljard, terwijl er in de meest realistische scenario's sprake is van 6 à 9 miljard.

12.14 Minister **Marie-Christine Marghem**: Ik heb geen cijfers gegeven.

12.15 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Neen, maar u hebt gezegd dat men de vorige evaluatie had behouden, en die bedroeg 3,2 miljard. Bevestigt u dat bedrag?

12.19 Marie-Christine Marghem, ministre: Je crois que c'est préférable.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

13 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la vision commune de l'ONDRAF et de l'AFCN en matière de déchets nucléaires" (n° 15646)

13 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de gemeenschappelijke visie van NIRAS en het FANC inzake nucleair afval" (nr. 15646)

13.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Vous aurez bien compris – je ne l'ai jamais caché – que si l'année dernière, on a parlé de production nucléaire (prolongation, etc.), on parlera cette année, c'est normal, c'est une question de calendrier, de la gestion des déchets. Vous avez déjà abordé cela dans votre note de politique générale.

Lors de notre discussion en commission sur votre note de politique générale 2017, vous avez affirmé avoir insisté auprès de l'ONDRAF et de l'AFCN pour qu'elles aboutissent à une vision commune dans le difficile dossier des déchets nucléaires, initiative que j'approuve. Pouvez-vous me préciser sur quoi portent les divergences et comment les discussions entre ces deux institutions ont évolué depuis début décembre? Pouvez-vous confirmer que c'est bien à l'ONDRAF à s'aligner sur les exigences de l'AFCN et non l'inverse?

13.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur Nollet, comme indiqué dans la note de politique générale Énergie concernant la décision de politique nationale relative aux déchets B et C, le ministre Peeters et moi-même attendons que l'ONDRAF interagisse adéquatement avec l'AFCN, chaque entité dans le respect de ses compétences. C'est important de le rappeler. Il ne s'agit pas que, malgré les intentions que vous émettez et que je peux rejoindre et inversement, nous faisons fi des exigences légales qui configurent le fonctionnement de chaque entité qui est indépendante. Je l'ai rappelé tout à l'heure, à l'occasion d'une question que vous m'avez posée sur la Commission des provisions nucléaires. Toutes ces instances doivent pouvoir avoir à juste titre l'indépendance nécessaire.

L'affirmation que j'ai formulée dans le cadre des débats relatifs à la présentation de la note de politique générale Énergie ne voulait pas nécessairement dire qu'il y avait de fortes divergences ou même de légères divergences. Comme nous en avons exprimé le souhait dans notre lettre, – vous avez pu constater que les choses ont évolué – Elia et la CREG doivent travailler ensemble tout en restant indépendantes chacune dans leur compétence. Il s'agissait donc d'une affirmation d'ordre général qui ne visait pas de points particuliers. De plus, concertation ne signifie pas divergence.

Chacune de ces organisations doit à un moment donné pouvoir livrer à l'autre les éléments nécessaires qui forgeront la décision sereine sur la base de laquelle le gouvernement pourra prendre l'orientation voulue.

Vous me soutenez dans cette démarche, et je vous en remercie, selon laquelle on ne peut pas s'engager à la légère. Il faut vraiment

13.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): U zegt dat u bij NIRAS en het FANC hebt aangedrongen op een gemeenschappelijke visie op kernafval. Dat is een goed idee. Waarover lopen de standpunten uiteen? Hoe zijn de gesprekken tussen die instellingen sinds begin december geëvolueerd? Kunt u bevestigen dat NIRAS zich moet voegen naar de eisen van het FANC?

13.02 Minister Marie-Christine Marghem: Zoals vermeld in het hoofdstuk van de algemene beleidsnota Energie over het nationale beleid inzake het B&C-afval, verwachten minister Peeters en ik dat NIRAS naar behoren samenwerkt met het FANC, en dat beide entiteiten dat binnen het kader van hun bevoegdheden doen. Elia en de CREG moeten samenwerken, maar tegelijk onafhankelijk blijven.

Met mijn algemene stelling had ik het niet over specifieke punten: dat er overlegd wordt betekent niet automatisch dat er onenigheid is. Elke instantie moet aan de andere de nodige informatie kunnen leveren opdat de regering de gewenste koers kan uitzetten.

Omdat de documenten en de uitspraken soms van elkaar verschillen, heb ik gevraagd om kennis te kunnen nemen van de beslissingen van de raad van bestuur van NIRAS en geef ik er de voorkeur aan om

voir clair. Au cours de nos échanges, j'ai demandé à connaître les décisions prises par le conseil d'administration de l'ONDRAF. En effet, au cours de cette législature, il est arrivé que ce que l'on me disait d'un conseil d'administration n'était pas nécessairement reflété dans le document émanant du conseil d'administration. Je préfère toujours que nous nous engagions sur des écrits. C'est ce que je réclame au sortir de ce conseil d'administration, pour pouvoir l'analyser avec mon collègue.

13.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je suppose que vous nous donnerez cela. Nous avons reçu le courrier; je suppose que nous aurons la réponse au courrier aussi pour voir comment nous pouvons continuer. Je reste surpris que la réponse ne vous soit pas encore arrivée alors que le CA a eu lieu le 16 décembre. Mais vous venez de faire un rappel pour avoir la réponse écrite. Cela me paraît la moindre des choses.

Quand vous avez évoqué en commission des divergences, ce n'est pas moi qui avais amené ce sujet. C'est vous même qui l'aviez évoqué.

13.04 Marie-Christine Marghem, ministre: Je n'ai pas dit ça comme cela. Je relis: "La ministre attend, comme les membres de la commission, le rapport des instances compétentes. Elle préfère que les techniciens s'acquittent dûment de leurs missions, de sorte que le gouvernement puisse prendre les décisions les plus adéquates. En réponse à une question supplémentaire de M. Nollet, la ministre affirme qu'elle insiste pour que l'ONDRAF et l'AFCN aboutissent à une vision commune dans ce dossier difficile. Elle se dit prête à fournir aux membres de la commission, moyennant l'accord du ministre, le courrier."

13.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Nous l'avons par ailleurs reçu.

13.06 Marie-Christine Marghem, ministre: Mon sentiment est que ces instances n'ont pas nécessairement travaillé de façon convergente antérieurement. Je voudrais qu'il en aille autrement, comme j'ai pu le demander, je viens de vous le rappeler, à Elia et à la CREG. Vous vous souviendrez que j'ai vraiment souhaité qu'il y ait un travail...

13.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je voulais juste voir ce qui vous avait amenée à faire le constat que l'AFCN et l'ONDRAF n'ont, dans ce cas-ci, pas eu jusqu'à présent de vision convergente. Je ne peux que partager votre intention de les pousser à avoir une vision convergente, dans le respect de leurs compétences respectives. Mais je n'ai pas de réponse sur ce qui vous a incitée à renvoyer ce petit signal, par ailleurs sympathique.

13.08 Marie-Christine Marghem, ministre: Chacun se renvoie la balle.

verbintenissen aan te gaan op basis van teksten.

13.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ik vermoed dat u ons die documenten zal bezorgen. Het verwondert mij dat u het antwoord niet ontvangen heeft: de raad van bestuur is toch op 16 december samengekomen? U bent het die het over verschillen had.

13.04 Minister Marie-Christine Marghem: U verdraait mijn woorden. Ik heb de indruk dat de betrokken instanties in het verleden niet per se hetzelfde doel nastreefden. Ik wil dat men anders te werk gaat, zoals ik dat aan Elia en de CREG heb gevraagd.

13.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ik kan u alleen maar aanmoedigen om die instanties aan te sporen om een gelijklopende visie uit te werken, met inachtneming van hun respectieve bevoegdheden. Ik vraag me echter af op grond waarvan u tot de vaststelling bent gekomen dat dit tot hiertoe niet het geval was.

13.08 Minister Marie-Christine Marghem: Iedereen schuift de hete aardappel naar elkaar door, ...

13.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): C'est bien ce que je pensais aussi.

13.10 Marie-Christine Marghem, ministre: À un moment donné, il faut que le gouvernement puisse s'appuyer sur la compétence de ces organes indépendants pour prendre une direction importante pour les années à venir, et comme vous l'avez souligné, pour plusieurs dizaines d'années à venir.

13.10 Minister **Marie-Christine Marghem**: ... maar op een gegeven moment moet de regering kunnen steunen op de bekwaamheid van die onafhankelijke organen om een belangrijke beslissing te nemen over de koers voor de komende decennia.

13.11 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je comprends mieux. Mais je me rebase sur l'avis de l'AFCN de 2011: quand l'AFCN dit "toutes les mesures n'ont pas été réalisées, toutes les études préalables n'ont pas été réalisées pour vérifier que la prise de position proposée par l'ONDRAF au gouvernement est la mesure la plus sécurisée, la plus sûre en termes de sécurité nucléaire. Je pense que l'AFCN est clairement dans ses compétences. Là-dessus, c'est l'ONDRAF qui doit s'aligner sur la position de l'AFCN.

13.11 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Toen het FANC in 2011 vaststelde dat niet alle voorafgaande studies werden uitgevoerd om na te gaan of het door NIRAS aan de regering voorgestelde standpunt wel de veiligste optie was, ging het zijn boekje niet te buiten, en NIRAS moet zich daarnaar voegen.

13.12 Marie-Christine Marghem, ministre: J'attends le compte rendu de la décision du conseil d'administration.

13.12 Minister **Marie-Christine Marghem**: Ik wacht het verslag van de beslissing van de raad van bestuur in.

13.13 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je craignais qu'on soit dans une marche arrière et que ce soit en fait l'AFCN qui doit revoir sa position et dire "tout compte fait, nous avons été trop durs en 2011". Ce que je ne pense pas. Demander des études pour des décisions d'une telle importance, je pense que c'est normal.

13.13 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Ik was al bang dat het FANC gedwongen zou worden op zijn schreden terug te keren.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

14 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la note d'orientation sur les mesures à prendre pour accompagner la sortie du nucléaire" (n° 15648)

14 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de oriëntatienota over de flankerende maatregelen met betrekking tot de kernuitstap" (nr. 15648)

14.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, Mme la ministre s'était engagée à nous transmettre une copie.

14.01 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): De minister had zich ertoe verbonden ons een kopie te bezorgen.

14.02 Marie-Christine Marghem, ministre: La voilà!

14.02 Minister **Marie-Christine Marghem**: Bij dezen!

14.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je l'en remercie déjà!

Le **président**: Je vous félicite de part et d'autre pour la brièveté de la question et de la réponse!

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

15 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les engagements pris par Electrabel et EDF de retirer définitivement leurs recours" (n° 15655)

15 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de beloften van Electrabel en EDF om definitief af te zien van het door hen ingestelde beroep" (nr. 15655)

15.01 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Monsieur le président, madame la ministre, lors des débats relatifs à la contribution de répartition, nous sommes revenus sur la concrétisation des engagements pris par Electrabel, ENGIE et EDF en lien avec les recours pendants portant sur les contributions de répartition antérieures. Vous vous étiez engagée à nous transmettre copie des engagements écrits qui ont été pris en la matière par chacun des opérateurs, de telle sorte que nous puissions prendre connaissance des éventuelles conditions qui étaient émises par les opérateurs. J'aimerais dès lors que vous nous donniez copie de ces documents et que vous puissiez nous informer complètement sur les éventuelles conditions qui ont été émises par EDF, d'une part, et par Electrabel et ENGIE, d'autre part.

15.01 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Tijdens de debatten over de repartitiebijdrage zijn we teruggekomen op de uitvoering van de beloften van Electrabel, ENGIE en EDF betreffende het ingestelde beroep. U had beloofd om ons een kopie te bezorgen van de verbintenissen zodat we te weten konden komen of er door de operatoren eventueel voorwaarden werden gesteld.

15.02 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Monsieur le président, monsieur Nollet, au départ, la question portait surtout sur EDF. J'avais donc préparé la réponse pour EDF mais elle s'élargit évidemment, vu l'entrée en vigueur de la convention, à Electrabel.

15.02 **Minister Marie-Christine Marghem**: We hebben zonet de brief van Electrabel ontvangen en we zullen u die bezorgen. Ik zou eerst willen nagaan of alle voorwaarden voor het afzien van de beroepsprocedure worden gerespecteerd.

Nous avons reçu, il y a quelques minutes, à 16 h 24, d'après ce que je vois ici, la lettre d'Electrabel que nous vous transmettrons parce que je n'ai pas encore eu l'occasion de la lire. Je voudrais qu'ils se soient prononcés sur tous les éléments que la convention de prolongation de Doel 1 et Doel 2, dans son article 6, prévoit en termes d'abandon de recours, pour voir si tout a bien été observé, puisque chacune des parties doit accomplir ses obligations.

Ik had u de brieven van EDF van december 2015 over het afzien van de beroepsprocedure al bezorgd. Ik kan u opnieuw de brieven geven van EDF Belgium en van EDF Luminus, die voorzien in een eerdere goedkeuring van de wet. In tussentijd hebben deze operatoren een beroep ingesteld tegen de repartitiebijdrage van 2015. Er is nog een beroep ingesteld tegen de repartitiebijdragen van 2008 tot 2014 waarvan moet worden afgezien en het beroep bij het Grondwettelijk Hof tegen de wet van 19 december 2014 waarin de repartitiebijdrage van 2014 wordt vastgesteld. Ongeveer hetzelfde geldt voor Electrabel.

En ce qui concerne EDF, vous vous souviendrez que, dans le cadre de la séance où vous m'aviez posé une centaine de questions relatives au débat sur la redevance, contrepartie de la prolongation de Doel 1 et de Doel 2, je vous avais déjà transmis les courriers d'EDF de décembre 2015 contenant des abandons de recours. J'ai donc été étonnée que M. de Lamotte, qui avait été le premier à intervenir à cet égard, revienne une fois encore sur le sujet.

Je veux bien vous transmettre à nouveau ces courriers émanant d'EDF Belgium et d'EDF Luminus qui, à l'époque prévoyaient, comme nous l'avions imaginé, que la loi serait votée plus tôt. Dès lors, dans l'intervalle, puisque la loi n'a pas été votée aussi tôt que prévu, il y a eu dans le chef d'EDF Belgium et d'EDF Luminus, un recours introduit contre la contribution de répartition 2015.

Il y avait encore une instance introduite contre la contribution de répartition 2008 à 2014 qu'il convenait également d'abandonner ainsi qu'un recours pendant devant la Cour constitutionnelle contre la loi du 19 décembre 2014 fixant la contribution de répartition 2014.

Ik heb op 6 januari de mededeling gekregen dat EDF Belgium en

Pour Electrabel, c'est quasiment la même chose. Relisez la convention, vous verrez.

J'ai reçu le vendredi 6 janvier 2017, les renonciations d'EDF Belgium et EDF Luminus à tous ces recours pendants et nouvellement introduits – comme je vous l'ai expliqué à l'instant –, eu égard à l'entrée en vigueur de la convention vu le vote de la loi sur la contribution de répartition le 22 décembre dernier et sa publication le 29 décembre au *Moniteur belge*.

J'ai ici l'ensemble de ces documents que je peux vous adresser par mail, que je compléterai évidemment de la lettre reçue d'Electrabel. À chaque fois, ce sont forcément des courriers émanant des cabinets d'avocats qui défendent ou, plus exactement, qui ont fini de défendre EDF Belgium et EDF Luminus ainsi qu'Electrabel devant les tribunaux. Je tiens à dire que c'est une situation complétement assainie et clôturée, ce qui est quand même une bonne nouvelle.

Luminus afzien van alle beroepsprocedures naar aanleiding van de inwerkingtreding van de overeenkomst. Ik kan u die documenten bezorgen, evenals de brief van (het advocatenkantoor van) Electrabel.

15.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, il faudrait juste poser un acte pour que ce soit totalement clos, c'est nous envoyer, comme vous l'avez dit, l'ensemble des pièces.

15.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ik zal alle documenten inwachten.

15.04 Marie-Christine Marghem, ministre: Je vais le faire.

15.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): C'est assez volumineux car il y a EDF Belgium, EDF Luminus, Electrabel et, je suppose ENGIE.

15.06 Marie-Christine Marghem, ministre: On va regarder car je n'ai pas encore lu.

15.07 Collaborateur de la ministre: C'est Electrabel SA.

15.08 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ah oui, ils s'engagent en son nom. Pouvez-vous alors, madame la ministre, nous transmettre par mail ce que vous avez reçu, comme nous en avons maintenant l'habitude en complément de nos questions?

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

16 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le suivi de l'étude comparative des stratégies de gestion du combustible nucléaire" (n° 15657)

16 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de opvolging van de vergelijkende studie over de strategieën inzake het beheer van de kernbrandstof" (nr. 15657)

16.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, madame la ministre, les experts internationaux ayant participé à la *Peer Review* de l'étude comparative des stratégies de gestion du combustible nucléaire vous ont adressé une lettre en date du 3 novembre 2014 vous demandant notamment de soumettre l'étude réalisée au Parlement pour évaluation; de confier au Comité du Programme national la mission d'élargir la consultation sur les options du cycle du combustible nucléaire en Belgique; d'organiser le dialogue avec la société civile à ce propos en collaboration avec une organisation indépendante. Les experts ont précisé sur ce point qu'une conférence interdisciplinaire avec la participation de la société

16.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): In een schrijven van november 2014 hebben de deskundigen die deelgenomen hebben aan de peerreview van de vergelijkende studie over de strategieën inzake het beheer van de kernbrandstof gevraagd die studie ter evaluatie voor te leggen aan het Parlement, het Comité van het Nationale Programma ermee

civile, et un forum public avec la participation d'une sélection représentative de citoyens, peuvent constituer des pistes pour donner forme à ce processus participatif. Les experts ont suggéré que ce soit la Fondation Roi Baudouin qui soit sollicitée pour ce faire, plus de deux ans après ce courrier!

J'aimerais connaître le suivi précis que vous avez donné à chacune de ces trois demandes.

16.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le député, depuis 2012, la Direction générale Énergie travaille à une étude prospective et informative relative à la gestion des combustibles irradiés. Scindée en deux volumes, l'étude poursuit l'objectif d'identifier les stratégies de gestion du combustible nucléaire usé des réacteurs de puissance envisageables pour la Belgique. Le premier volume donne un aperçu de l'évolution du contexte et le cadre législatif qui régit la gestion du cycle du combustible nucléaire dans notre pays. Il inclut les aspects techniques nécessaires à la compréhension de la problématique de la gestion des déchets radioactifs et permet au lecteur de mieux percevoir les implications que comporte cette problématique. Le second volume propose une analyse préliminaire des stratégies de gestion des déchets radioactifs envisageables pour la Belgique. Elle ne se limite pas aux deux options mentionnées dans la décision du Conseil des ministres de 1998. Au total, six stratégies différentes ont été identifiées et étudiées. L'étude a été soumise à un comité d'experts nationaux et internationaux. Je tiens à souligner que ce comité a pu travailler de façon indépendante et en bonne intelligence avec mon administration.

En ce qui concerne le contenu et l'orientation de l'étude, le comité a trouvé pertinent l'élargissement de deux à six options pour le cycle du combustible nucléaire en Belgique. Il a également exprimé son appréciation pour l'ampleur et la profondeur des analyses. Le comité a conclu que, dans sa formule finale, cette étude peut servir de référence et constituer une base solide pour un futur processus de prise de décision sur la gestion du combustible nucléaire des réacteurs de puissance belges.

Cette étude volumineuse a dû ensuite être traduite dans les deux langues nationales et a été finalisée début 2016, priorité ayant été donnée en 2015 à la préparation du premier programme national de gestion des combustibles usés et des déchets radioactifs dont nous avons amplement parlé antérieurement.

La version finale de l'étude m'a été transmise en mai 2016 avec la lettre des experts qui, elle, date du 3 novembre 2014. J'ai découvert cette lettre, lorsque j'ai reçu l'étude le 23 mai 2016, puisque la lettre de la DG Énergie (de novembre 2014) y était annexée. Voilà comment les choses se sont passées!

En ce qui concerne le suivi réalisé jusqu'à présent par rapport à la version finale, l'étude a été présentée dans le courant du second semestre 2016 à mon cabinet, qui l'a analysée. J'ai demandé à mon administration de préparer un erratum, afin de corriger quelques

te belasten de raadpleging over de opties in verband met de nucleairebrandstofcyclus in België te verbreden en ter zake een dialoog met het maatschappelijk middenveld te organiseren. Wat dat laatste betreft, hebben de deskundigen voorgesteld een beroep op de Koning Boudewijnstichting te doen. Op welke manier heeft u gevolg aan die verzoeken gegeven?

16.02 Minister Marie-Christine Marghem: Sinds 2012 werkt de AD Energie aan een studie over het beheer van bestraalde splijtstoffen waarin men de mogelijke strategieën voor België ter zake tracht af te bakenen. Er werden zes strategieën bestudeerd. De studie werd aan een comité van nationale en internationale deskundigen overgelegd. Volgens het comité was de uitbreiding van twee tot zes opties relevant. Het heeft zijn waardering uitgesproken over de uitgebreidheid en diepgang van de analyses. Het heeft geconcludeerd dat de studie als referentie voor het besluitvormingsproces over de kwestie kan dienen.

De finale versie van de studie werd mij in mei 2016 overgezonden, samen met de brief van de experts van november 2014.

De studie werd in mijn kabinet gepresenteerd in het tweede semester van 2016. Ik heb mijn administratie gevraagd een erratum op te stellen om een aantal fouten recht te zetten. Ik heb gevraagd dat de studie zo spoedig mogelijk op de site van de FOD Economie zou worden gepubliceerd en dat zou deze maand nog moeten gebeuren. Ik heb ook een update gevraagd van de studie tegen eind november om rekening te houden met de Belgische context en met het uitstel van de data voor de desactivering van Tihange 1 en Doel 1 en 2.

erreurs ponctuelles (coquilles, formulation de phrase, etc.) De plus, constatant la qualité et l'importance de cette étude, j'ai demandé à ce qu'elle soit publiée dans les meilleurs délais sur le site du SPF Économie, ce qui devrait être chose faite avant la fin du mois de janvier 2017. J'ai demandé à mon administration de préparer une mise à jour de cette étude pour fin novembre 2017, de manière à refléter la situation au 31 décembre 2016, d'une part, et, d'autre part, de tenir compte de l'évolution du contexte belge, à savoir le report des dates de désactivation de Tihange 1, Doel 1 et 2.

In verband met de opwerking van verbruikte splijtstof van de door Electrabel geëxploiteerde centrales, zou Synatom de regering het contract ter goedkeuring moeten voorleggen. De regering heeft echter geen verzoek in die zin ontvangen.

Si Synatom souhaitait reprendre le retraitement du combustible usé des centrales nucléaires exploitées par Electrabel, elle devrait soumettre le nouveau contrat de retraitement à l'accord formel du gouvernement. À ce jour, le gouvernement n'a reçu aucune demande sur le sujet émanant de Synatom.

16.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): J'entends bien ce que vous dites sur la date, bien que ce soit un peu particulier: le 23 mai 2016 plutôt que le 3 novembre 2014. Moi, j'ai eu accès à ces documents, mais pas par une voie détournée. En fait, ils sont déjà disponibles. J'ignore si j'ai eu la version post-correction, ou celle précédant les quelques *errata*.

16.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ik neem er akte van dat u deze brief twee jaar later hebt ontvangen.

16.04 Marie-Christine Marghem, ministre: Cela, je ne le sais pas! Vous regarderez! On vous le dira!

16.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ainsi, je pourrai comparer. Toujours est-il que j'ai pris connaissance de ce courrier. Maintenant, je note que ne l'avez pas reçu en 2014, et je vous crois tout à fait, mais bien en 2016. Néanmoins, vous l'avez reçu au mois de mai, et il vous demande trois choses: premièrement, soumettre cette études, avec les *errata*, au Parlement. Êtes-vous d'accord ou pas avec cela?

16.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Zult u deze studie aan het Parlement voorleggen ...

16.06 Marie-Christine Marghem, ministre: Tout à fait!

16.06 Minister **Marie-Christine Marghem**: Ja, ik zal deze studie aan het Parlement voorleggen.

16.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Cela concerne les travaux de la commission, mais nous y reviendrons.

16.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): ... en zult u aan het Comité van het Nationale Programma de opdracht geven om de consultatie over de opties voor de site uit te breiden?

Deuxièmement, confier au Comité du Programme national la mission d'élargir la consultation sur les options du site. Êtes-vous d'accord ou pas?

16.08 Marie-Christine Marghem, ministre: Je dois poser la question à mes collaborateurs. On en a discuté durant le second semestre 2016, au cours duquel j'ai fait beaucoup de choses, et je n'ai plus cela en tête.

16.08 Minister **Marie-Christine Marghem**: Wat de tweede vraag betreft, hebben we het daar wel over gehad, maar ik zal mijn licht bij mijn medewerkers moeten opsteken omdat ik dat niet meer zo precies weet.

16.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je n'improvise pas cette demande; elle était dans ma question.

16.10 Marie-Christine Marghem, ministre: Tout à fait!

16.11 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Et pour le troisième point, lorsque vous reprendrez la question avec vos collaborateurs, vérifiez aussi l'idée du dialogue avec la société civile, via la Fondation Roi Baudouin. Pour avoir lu ces deux volumes, le choix de passer de deux à six options n'est pas rien.

16.12 Marie-Christine Marghem, ministre: Non, effectivement!

16.13 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): On parlait tout à l'heure des choix de l'enfouissement ou non des déchets et du modèle de l'enfouissement, mais si on s'inscrit dans une toute nouvelle option pour la gestion des combustibles, cela remet en question, forcément, le choix de l'enfouissement, du type d'enfouissement, l'espace disponible, et les mètres cubes qu'il faut pour les déchets C, en l'occurrence. Ces choix sont tout à fait différents dans l'une ou l'autre option. Pour l'instant, nous travaillons avec deux options. Si nous travaillons avec six options, cela change encore tout. Faites-y donc attention, lors de votre décision quant au choix de l'enfouissement, en lien avec le fait que vous avez pris du retard.

Je le répète, je ne vous en veux pas. Légitimement, je le signalerai même dans le rapport, vous avez pris du retard sur cette étude de 2014, pour les raisons que vous avez expliquées. Lorsqu'on sait comment gérer les déchets, soit retraités partiellement, soit totalement, soit l'une des quatre autres options, cela a un impact, évidemment, sur le choix de l'enfouissement ou non, une fois qu'ils sont retraités, ou selon que l'on a choisi encore une autre option. Et cela a aussi un impact sur les coûts.

Aussi ne soyez pas trop rapide dans votre prise de décision sur le reste, alors que dans le cas présent, on va seulement initier le processus de dialogue, puisque vous évoquez la consultation avec vos collaborateurs sur l'option du site et le débat au parlement.

16.14 Marie-Christine Marghem, ministre: Je pense que, dans un premier temps, la publication *erga omnes*, c'est-à-dire valable pour chacun, à travers le site de mon administration à la DG Énergie, est fondamentale. Il en découlera des réactions que nous évaluerons.

16.11 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Hoe ver staat men met de dialoog met het middenveld via de Koning Boudewijnstichting?

16.13 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): De vertraging die u opgelopen hebt met betrekking deze studie van 2014 is begrijpelijk. Nochtans hebben de nieuwe opties een impact op de manier waarop de berging georganiseerd wordt en op de omstandigheden waarin een en ander kan verlopen.

Gelet op de enorme bedragen die hiermee gemoeid zijn, vraag ik dat u niet te snel beslissingen zou nemen over de rest, nu de dialoog, de eventuele raadpleging over de verschillende opties met betrekking tot de nucleaire-brandstofcyclus en het debat in het Parlement op gang worden gebracht. Span het paard dus niet achter de wagen!

16.14 Minister **Marie-Christine Marghem**: In dit stadium is de publicatie *erga omnes* op de website van de DG Energie het belangrijkste. We zullen de reacties daarop evalueren.

16.15 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): D'autant plus que vous demandez une mise à jour pour novembre!

16.16 Marie-Christine Marghem, ministre: Tout à fait!

16.17 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Mon message est que vous ne fassiez pas les choses à l'envers. Soyez cohérente avec les propos que vous venez de tenir. A fortiori, le reste devrait suivre.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

17 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'éventuelle augmentation de puissance de Doel 1 et 2" (n° 15659)

17 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de eventuele verhoging van het productievermogen van Doel 1 en 2" (nr. 15659)

17.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, madame la présidente, le 4 octobre dernier, vous m'informiez que jusqu'à ce jour, Electrabel ne vous avait communiqué aucune augmentation de ses capacités de production nucléaire des centrales de Doel 1 et 2. En même temps vous m'indiquiez avoir demandé à Electrabel de vous tenir informée des évolutions dans ce dossier.

Ma question est relativement brève: y a-t-il du neuf dans ce dossier? Au-delà d'une éventuelle demande formellement déposée, y a-t-il eu des essais ou autres tests en la matière?

Je vous pose cette question parce que s'il n'y a pas eu de demande formelle, comment expliquer les annonces régulières, sur le site d'Elia, d'un passage de 430MW à 442MW?

17.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, monsieur le député, à ce jour, Electrabel ne m'a notifié aucune augmentation de ses capacités de production nucléaire pour les centrales de Doel 1 et Doel 2. La puissance nominale nette de Doel 1 et de Doel 2 est de 433 MW.

Cette puissance nominale nette est calculée dans des conditions normalisées de température et de pression extérieures. C'est une valeur qui reste constante. Le site d'Elia reprend la puissance nette disponible par unité, qui peut, elle, varier en fonction de différents paramètres extérieurs comme par exemple la température extérieure.

Comme l'efficacité, ou autrement dit le rendement d'une unité de production change avec la température extérieure et la température de la source froide, la puissance nette disponible de Doel 1 et Doel 2 peut varier de 430 MW à un peu plus de 440 MW. En général, au plus il fait froid, au plus élevée est la puissance nette disponible de l'unité. Des variations de puissance nette disponible se produisent dans toutes les centrales à cycle vapeur, nucléaire et non nucléaire.

Pour éviter tout malentendu, je réinsiste sur le fait que ces légères variations n'ont rien à voir avec une quelconque augmentation de la puissance nominale nette des centrales, qui est toujours invariablement de 434 MW.

17.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ces variations climatiques saisonnières, je ne sais pas comment on doit dire, mais en tout cas liées à la température, doivent-elles être annoncées sur le site d'Elia? Je pensais que c'était l'autre information, celle liée à la puissance nominale, qui devait être sur le site d'Elia. Mais peut-être que je me trompe.

17.04 Marie-Christine Marghem, ministre: Je vais poser la question.

17.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): C'est à partir de là que j'ai

17.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Op 4 oktober liet u mij weten dat Electrabel u niet had geïnformeerd over een stijging van de nucleaire productiecapaciteit van Doel 1 en 2, maar dat u Electrabel had gevraagd om u op de hoogte te houden van de ontwikkelingen in dit dossier.

Zijn er nog nieuwe ontwikkelingen? Zijn er proeven of andere tests gebeurd in dat verband? Hoe verklaart men dat er op de site van Elia meermaals melding gemaakt werd van een stijging van 430 MW naar 442 MW, terwijl er geen formeel verzoek was in die zin?

17.02 Minister Marie-Christine Marghem: Electrabel heeft me niet in kennis gesteld van een verhoging van de nucleaire productiecapaciteit voor Doel 1 en 2, waarvan het netto nominale vermogen 433 MW bedraagt, berekend naar normaalomstandigheden inzake externe temperatuur en -druk. Dat is een waarde die constant blijft. Op de website van Elia staat het beschikbare nettovermogen per eenheid, dat schommelt volgens de externe parameters. Zo kan het beschikbare nettovermogen van Doel 1 en 2 tussen 430 en iets meer dan 440 MW schommelen. In het algemeen leiden koudere temperaturen tot een hoger beschikbaar nettovermogen.

17.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Moeten die temperatuurgebonden variaties op de site van Elia worden aangekondigd? Ik dacht dat enkel het nominale vermogen daarop moest worden vermeld. Dat deed bij mij een alarmbel afgaan.

17.04 Minister Marie-Christine Marghem: Ik zal de vraag stellen.

été alerté. Autrement, je n'aurais pas pu le deviner.

17.06 Marie-Christine Marghem, ministre: Bien sûr. C'est un peu logique parce qu'Elia s'occupe d'approvisionnement. Or, là, c'est la puissance disponible. Cette puissance disponible à ce moment-là doit être calculée au plus juste pour savoir ce dont on dispose, alors que la puissance nominale nette, c'est la détermination de la puissance nominale d'un engin comme une centrale à gaz a une puissance nominale de X mégawatts.

17.06 Minister **Marie-Christine Marghem**: Dat lijkt me logisch, want Elia houdt zich bezig met de continuïteit van de stroomvoorziening en het gaat hier over het beschikbare vermogen op een welbepaald moment, aangezien het nominale vermogen onveranderlijk blijft.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

Le **président**: Merci beaucoup. Monsieur Nollet, un mot de la fin pour clôturer la séance?

17.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je lirai les différents mails à propos des sujets sur lesquels on s'est engagé au détour des différentes questions et réponses.

La réunion publique de commission est levée à 16.52 heures.

De openbare commissievergadering wordt gesloten om 16.52 uur.